

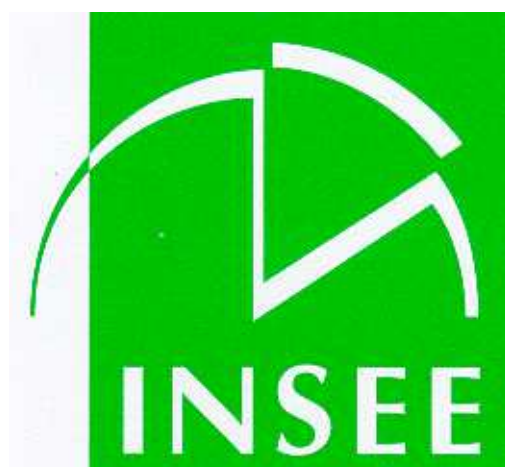
Direction des Statistiques Démographiques et Sociales

N° F1502

**Pourquoi l'indicateur de pauvreté en
conditions de vie baisse malgré la
crise économique ouverte en 2008 ?**

Jean-Louis Pan Ké Shon

Document de travail



Institut National de la Statistique et des Études Économiques

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES
Série des Documents de Travail
de la
DIRECTION DES STATISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIALES

N°F1502

**Pourquoi l'indicateur de pauvreté en conditions de vie baisse
malgré la crise économique ouverte en 2008 ?**

AUTEUR : Jean-Louis PAN KÉ SHON

(DIVISION CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES)

Document de travail

Janvier 2015

Ces documents de travail ne reflètent pas la position de l'INSEE et n'engagent que leurs auteurs.
Working-papers do not reflect the position of INSEE but only their authors' views.

Pourquoi l'indicateur de pauvreté en conditions de vie baisse malgré la crise économique ouverte en 2008 ?

Résumé

Le niveau de la « pauvreté en conditions de vie » est demeuré globalement stable pendant la période de crise économique exceptionnelle qui s'est ouverte en 2008. Il a même baissé en 2011 et 2012. Quelles sont les raisons de ces tendances inattendues et de la disjonction entre la pauvreté en conditions de vie et la pauvreté monétaire qui pour sa part progresse depuis 2008 ? Ce travail rappelle la genèse de la notion de pauvreté en conditions de vie et de sa mesure, et les critiques théoriques qui lui sont adressées. Il met par ailleurs en évidence l'écart entre le concept et sa traduction empirique. On montre la proximité des 27 privations qui composent l'indicateur de pauvreté en conditions de vie avec la pauvreté subjective plutôt qu'avec la pauvreté monétaire.

Ces éléments permettent de passer en revue les explications possibles des mouvements de l'indicateur et d'évaluer leur pertinence.

Mots-clefs : Pauvreté ; Pauvreté en conditions de vie ; Privation matérielle ; Déprivation ; Pauvreté subjective.

Why living conditions in poverty indicator falls despite open economic crisis in 2008?

Abstract

The level of the "poverty in living conditions" indicator remained broadly stable during the period of exceptional economic crisis which began in 2008. It even declined in 2011 and 2012. What are the reasons for these unexpected movements and for the divergence between the material deprivation indicators and the monetary poverty rate (which has been increasing since 2008) ? This study recalls the origins of the notion and its measurement, as well as the theoretical critics that it has raised. It shows the gap between the concept and its empirical counterpart, in particular it emphasizes the subjective content of most of the 27 items that the indicator consists in.

With this background, the study review the various explanations for the paradoxical behavior of the indicator and tries to assess their respective relevance

Keywords: Poverty; Poverty in living conditions; Material deprivation; deprivation; Subjective poverty.

SOMMAIRE

1 - Introduction	8
2 - La pauvreté en conditions de vie	9
2.1 - Privation subjective et privation objective	9
2.2 - The deprivation standard of poverty de Peter Townsend, 1979.....	11
2.3 - Absence de consensus sur les items de privation.....	13
Contrôle par la fréquence.....	14
Contrôle par le consensus.....	14
III - Les indicateurs de <i>material deprivation</i> d'Eurostat	15
3.1 - L'indicateur de privation matérielle actuellement utilisé par Eurostat (2013)	15
Contexte.....	15
Composition et niveau d'interrogation	16
Évolution de l'indicateur dans l'UE.....	17
3.2 - Principes retenus pour le nouvel indicateur de MD d'Eurostat en cours de test.....	19
3.3 - L'indicateur de privation matérielle actuellement en test en Europe, 2012.....	20
Items	20
Structure	21
3.4 - Les indicateurs de MD d'Eurostat, évolutions françaises.....	22
3.5 - Évolution des indicateurs primaires de la MD actuelle d'Eurostat.....	23
3.6 - Évolution des indicateurs primaires de la MD en test à Eurostat.....	23
3.7 - Conclusion de la partie <i>Material deprivation</i> d'Eurostat.....	25
4 - A la recherche d'un indicateur de précarité en France.....	25
4.1 - L'indicateur de précarité d'André Villeneuve, 1984	26
4.2 - Le cumul des inégalités	27
4.3 - Paul Dickes et l'émergence d'un indicateur français de « pauvreté en conditions d'existence », 1987	28
4.4 - Pauvreté en conditions de vie et pauvreté subjective : les apports de Stefan Lollivier et de Daniel Verger.....	31
5 - Critiques de la notion et de l'instrument « pauvreté en conditions de vie ».....	33
5.1 - Pauvreté ou norme de consommation matérielle standard ?.....	33
5.2 - La privation matérielle comme approximation de la pauvreté monétaire	34
5.3 - Cadre socio-spatial de l'indicateur : national, européen ou international ?	35
5.4 - Multidimensionnalité de la pauvreté, de la privation ou multidomaines ?	37
5.5 - Des « riches » déprivés et les plus pauvres absents	38
5.6 - Arbitraire du seuil de pauvreté.....	38
5.7 - Arbitraire du choix des indicateurs élémentaires.....	39
5.8 - Absence de consensus sur les items de privation.....	39
6 - L'indicateur de privation matérielle utilisé par l'Insee.....	39
6.1 - État des lieux.....	39
6.2 - Les items composant le score de la pauvreté en conditions de vie français en 2012.....	40
6.3 - Les évolutions des indicateurs élémentaires de la MD Insee	41
6.4 - Premières critiques de l'indicateur de privation matérielle utilisé à l'Insee	44
6.5 - Cohérence des items de l'indicateur de privation	45

6.6 - Essai méthodologique, calcul d'un nouveau score de déprivation (17 items)	48
6.7 - Résultats généraux.....	49
Privation matérielle	49
Pauvreté subjective	50
Examen du nouvel indicateur de privation matérielle	51
7 - Examen des causes possibles de la baisse de l'indicateur de MD en 2011 et 2012	52
7.1 - Par l'inertie des items logement ?	53
7.2 - Bivalence des items.....	53
8 - Conclusion provisoire	56
Bibliographie.....	58
Annexe - Taux détaillés des 27 items de l'indicateur de privations matérielles de l'Insee.....	63

1 - Introduction

L'interrogation initiale, motivant ce document, a été suscitée par un constat paradoxal. Le niveau de la « pauvreté en conditions de vie » est demeuré globalement stable pendant la période de crise économique exceptionnelle qui s'est ouverte en 2008, et a même baissé en 2011 et 2012. Les interrogations tiennent en quelques mots : pour quelle raison un indicateur de pauvreté, en l'occurrence en conditions de vie, n'a pas été modifié par ce choc économique que chacun s'accorde à qualifier d'historique ? Pourquoi s'observe-t-il une disjonction entre un indicateur de pauvreté monétaire qui progresse depuis 2008 et un indicateur de pauvreté en conditions de vie qui au contraire, après quelques évolutions en dents de scie, a baissé depuis 2010 ? Ces observations incitent à retourner à l'instrument de mesure de la privation matérielle et plus particulièrement à examiner à la loupe les items élémentaires, l'indicateur global et la façon dont il est construit

Toutefois, aborder le thème de la pauvreté par le biais de ses instruments de mesure et ses divers indicateurs risque de faire perdre de vue le phénomène lui-même. Dit autrement, les buts de la mesure risquent d'être escamotés au bénéfice d'aspects purement instrumentaux, laissant à distance la finalité poursuivie. Pour forcer le trait, cette polarisation sur les indicateurs peut conduire à mesurer de mieux en mieux un objet dont on ne saurait pas ce qu'il recouvre exactement. Or, les questions essentielles sont bien celles du but de la mesure, ce qu'on mesure effectivement et la signification de l'acte de cette mesure.

La partie théorique retrace rapidement l'apparition de la notion de « pauvreté en conditions de vie » appelée également « *material deprivation* », ce qu'elle recouvre et les différentes critiques dont elle a fait l'objet. La tension théorique initiale entre subjectivité et objectivité de l'indicateur est rappelée. L'auteur s'y attarde à dessein car ces réflexions seront ensuite utiles lorsque la partie empirique est abordée. Un point spécifique s'intéresse au problème non réglé de l'absence de consensus sur les items retenus dans la construction d'un indicateur de « déprivation », renvoyant en cela à la part d'arbitraire attachée à l'indicateur. Au-delà, la question du sens qu'il y a à fixer un même panier de privations pour l'ensemble des pays de l'Union européenne est rapidement posée.

Dans la partie III commence le travail empirique. Sont d'abord examinés les indicateurs de déprivation matérielle utilisés par Eurostat (l'actuel et le nouveau en test). Les évolutions temporelles de 2004 à 2012 de l'indicateur synthétique et de chaque indicateur élémentaire constituant les scores de déprivation sont retracées à partir des tableaux européens d'Eurostat incluant l'indicateur français calculé selon la définition restrictive d'Eurostat.

Ensuite, les différentes expériences tentées en France depuis le début des années 1980 sont relatées afin d'appréhender les idées qui ont prévalu dans les choix des uns et des autres. Les constructions successives de l'indicateur français de pauvreté en conditions de vie sont examinées en tenant compte des remarques des divers auteurs, d'abord Townsend, puis en France André Villeneuve, Paul Dicks, Jean-Louis Borkowski, Stefan Lollivier et Daniel Verger à l'Insee (§ IV).

Puis les critiques spécifiques à la notion de « pauvreté en conditions de vie » ou de « déprivation matérielle » sont regroupées dans la partie V : normes de consommation standard plutôt qu'indicateur de pauvreté en conditions de vie, approximation maladroite de la pauvreté monétaire, cadre contextuel de l'utilisation de l'indicateur non déterminé sachant que l'indicateur n'a pas une pertinence identique selon qu'il est appliqué au niveau national ou au niveau européen, l'indicateur repère toujours un pourcentage (même relativement faible) de riches « déprivés » et les plus pauvres échappent à la mesure (sans abri, gens du voyage), fixation arbitraire des seuils des scores, choix arbitraire des items, etc. Ces critiques ne sont pas toujours opérantes dans la perspective d'une amélioration de l'indicateur de déprivation car certaines remettent en cause le bien-fondé de cet outil.

Enfin, l'actuel indicateur de pauvreté en conditions de vie utilisé par l'Insee est examiné (§ VI). Une première lecture des items permet de repérer une des variables habituellement utilisée dans la mesure de la pauvreté subjective : « avoir du mal à boucler ses fins de mois ». Les évolutions temporelles des 27 items qui le composent sont établies de 2004 à 2012. A la lumière des informations précédentes, à partir du calcul des coefficients de Cronbach, des coefficients de corrélation avec la pauvreté monétaire, un nouvel indicateur est testé pour la France. Il est estimé pour 2012 et rétroposé jusqu'en 2004 grâce aux données de SRCV. Le nouvel indicateur sélectionne davantage les ménages pauvres dans les deux premiers déciles de la pauvreté monétaire que celui actuellement utilisé à l'Insee. Cependant, s'il peut apparaître à cet égard comme plus pertinent, il n'est pas jugé complètement satisfaisant pour autant. Ce travail a pu mettre au jour que 22 sur 27 des items élémentaires sont davantage corrélés avec la pauvreté subjective que la pauvreté monétaire (4 des 5 en question montrant de très faibles corrélations avec l'une et l'autre variables).

Pour finir, dans la partie VII, les raisons pouvant expliquer la baisse de l'indicateur de déprivation pendant les années de crise en France sont examinées, parmi lesquelles la nature subjective de l'indicateur de déprivation plutôt qu'une orientation objective attendue, contrairement à ses fondements théoriques. Aucune des options examinées n'est toutefois totalement satisfaisante à ce stade.

2 - La pauvreté en conditions de vie

2.1 - Privation subjective et privation objective

Selon Fahey « Le terme de privation relative a été d'abord utilisée dans une série d'études socio-psychologiques des forces armées américaines publiées en 1949 sous le titre *le Soldat américain* (Stouffer *et al.*, 1949a, 1949b). [...] Le concept de privation relative a été développé pour expliquer pourquoi l'insatisfaction parmi les troupes ne provenait pas toujours directement des privations objectives qu'elles enduraient, mais dépendaient de l'évaluation de leur situation propre. » (Fahey, 2010, p. 6-7). A l'origine, les aspects subjectif et objectif des perceptions étaient étroitement imbriqués. Les deux aspects ont ensuite été étudiés séparément en s'ignorant l'un l'autre (Fahey, 2010). Le premier faisait l'objet d'investigations en psychologie sociale et le second en sociologie de la pauvreté.

Dans sa revue de la littérature Fahey souligne qu'en Grande-Bretagne Runciman s'était concentré sur la relation entre la privation des individus et l'insatisfaction. La question centrale de ce dernier était de savoir si on pouvait considérer légitimes (objectives) les motifs de plaintes des individus. Il est parvenu à la conclusion que cette insatisfaction était illégitime car les niveaux subjectifs de privation ne se justifiaient pas sur la base d'une théorie raisonnable de la justice sociale : « La seule généralisation qui peut être avancée avec assurance est que le rapport entre l'inégalité et le sujet de plainte correspond seulement par intermittence avec à la fois la mesure et le degré d'inégalité réelle, ou avec l'ampleur et la fréquence de la privation relative qu'un appel à la justice sociale justifierait » (Runciman, 1966, p. 286). Runciman a contribué « à établir l'idée que les motifs de plainte, l'insatisfaction, comme manifestations de privation relative, étaient soumis aux caprices de l'insatisfaction humaine et étaient une base fragile pour identifier l'injustice dans la société. » (Fahey, 2010, p. 7-8). D'autres ont conforté cette dernière position par la remarque « être pauvre dépend de comment on vit, pas de comment on se sent » (Ringgen, 1987, p. 145) affirmant par là que la pauvreté serait objectivable à partir de faits concrets et ne devait pas reposer sur un sentiment, autrement dit sur la subjectivité des individus.

L'un des problèmes de la subjectivité est souvent réduit dans la littérature à cette expression anglaise des « préférences accommodantes », ce qui signifie plus clairement en français des préférences adaptatives. Selon cet argument, l'habitude d'un train de vie modeste conduirait les individus à s'adapter à celui-ci et à adapter leurs aspirations à leur condition. De la même façon, quand les aspirations dépendent des capacités à consommer « par exemple, la faible mobilité observée chez les personnes âgées peut les conduire à avoir des aspirations faibles en matière d'équipement automobile [...] ou se faire plus pauvre que l'on est » (Fleurbaey *et al.*, 1997, p. 24). De ce fait, le manque ressenti ne correspondrait pas à un manque standard ou moyen du reste de la population mais à un manque qui serait déterminé par certaines caractéristiques sociodémographiques des individus dont l'échelon occupé sur l'échelle sociale. Un indice de privation devrait alors exclure autant que possible les appréciations subjectives de privation à cause des biais de subjectivité et des préférences adaptatives. D'où les décisions de nombreux chercheurs de se focaliser uniquement sur la privation objective.

Fahey rappelle que les approches de privation objective et subjective, qu'il appelle respectivement pauvreté simple et pauvreté complexe, n'était pas systématiquement reliée aux privations objectives des troupes armées mais à leurs points de référence (Fahey, 2010). Il distingue quatre domaines où l'approche complexe de la privation subjective diffère de l'objective :

1. Le but heuristique. Le but de l'approche complexe (privation subjective) est l'explication des comportements alors que l'approche simple (privation objective) s'attache aux résultats sociaux qui ont un intérêt pour les politiques publiques. Cette dernière se concentre sur la pauvreté comme une condition normativement inacceptable que la politique publique doit combattre. Sa tâche de recherche est de l'estimer et de comprendre ce qui l'affecte de façon académiquement rigoureuse.
2. Pour l'approche complexe, le cadre (framing) ou le contexte est fondamental pour les perceptions de privation relative et une partie principale de ses investigations est consacrée à l'identification et l'explication des systèmes de références multiples des individus dans les comparaisons sociales. L'approche simple ne prête aucune attention explicite au contexte, mais suppose implicitement que seul un système de référence fixe est approprié, à savoir, celui de l'état national.
3. Le centre empirique : l'approche simple ne tient pas compte du cadre afin d'éviter le monde complexe de la subjectivité. En effet, l'approche simple traite le système de référence des questions du chercheur comme objectivement donné, là où l'approche complexe peut seulement le concevoir comme l'environnement acteur-centré (c'est-à-dire subjectif) qui mérite d'être au centre de l'investigation.
4. Les unités d'analyse adoptées par l'approche complexe sont multiples : parfois les individus sont traités comme des entités que l'on peut considérer privées, mais, par le concept de privation de groupe, le focus peut s'étendre aussi à un grand choix de collectivités sociales. L'approche simple traite des ménages (moins souvent des individus) comme les unités primaires de consommation et comme les entités appropriées simples pour la mesure du niveau de vie.

Les deux approches diffèrent à la fois d'un point de vue théorique mais également empirique. Pour Fahey, les indicateurs de pauvreté monétaire et de privation ne permettent pas de comparer les nations européennes entre elles, voire à différents niveaux socio-administratifs. Ce point est développé dans le paragraphe 5.3. En résumé : selon Fahey, la pauvreté en conditions de vie au niveau de l'UE offre un nouveau *cadre* socio-spatial des privations puisqu'elle est basée sur un seuil d'adéquation de la consommation du ménage qui est définie de la même manière pour toute l'UE malgré les disparités (sociales, géographiques, culturelles) des États membres. Par conséquent, elle détermine davantage un cadre européen des privations plutôt que national. Le Danemark, le

Luxembourg, les Pays-Bas et la Suède ont des niveaux de privation de l'ordre de 3 à 7 %, tandis qu'en Bulgarie 72 % sont déprivés et 53 % en Roumanie. L'un des défauts conceptuels entre cet indicateur et la définition de pauvreté officielle de l'UE est mis en évidence par ces derniers cas : « une mesure qui peint la majorité de la population nationale comme pauvre en conditions de vie ne se réconcilie pas facilement avec un concept de la pauvreté comme une minorité marginalisée subsistant aux franges de chaque État membre » (Fahey, 2010). La mesure de la pauvreté monétaire n'échappe pas plus à cette critique. Le taux relatif « du risque de pauvreté », mesuré au seuil de 60 % de la médiane des revenus de l'UE, s'étendait au plus bas à 6,1 % dans les sociétés scandinaves et au plus haut à 74,1 % dans les pays baltes (Whelan et Maître, 2009, p.6 ; Fahey, 2010, p. 14). En 2007, un ménage britannique avec 11 000 PPS (Purchasing Power Standards) serait compté comme pauvre, tandis qu'un ménage semblable avec le même revenu en Pologne aurait presque le double de la médiane polonaise. Beaucoup de pauvres de Grande-Bretagne ont ainsi un niveau de vie plus élevé que les classes moyennes polonaises.

Il suggère de retravailler la voie subjective qui lui semble dotée d'un potentiel inexploité tout en recentrant davantage la démarche dans un but scientifique plutôt que d'appui des politiques publiques à cause des tensions irréconciliables qui ne manquent pas de surgir entre ces deux pôles.

2.2 - The deprivation standard of poverty¹ de Peter Townsend, 1979

La notion de pauvreté en conditions de vie a été popularisée par Peter Townsend. Son œuvre maîtresse *Poverty in United Kingdom* est une véritable bible de plus d'un millier de pages où il tente d'asseoir la notion de pauvreté en conditions de vie. La définition qu'il en donne au tout début de son livre, et qui inspire encore les institutions (Eurostat) et certains chercheurs du champ stipule que :

« La pauvreté peut être définie objectivement et appliquée de manière cohérente seulement en termes de privation relative (...). Le terme est compris objectivement plutôt que subjectivement. On peut dire des individus, des familles et des groupes dans la population qu'ils sont dans la pauvreté quand *ils manquent de ressources pour* obtenir les types d'alimentation, participer aux activités et avoir les conditions de vie et les agréments qui sont usuels, ou sont au moins largement encouragés ou approuvés, dans les sociétés auxquelles ils appartiennent. Leurs ressources sont si sérieusement au-dessous de celles consommées par l'individu ou la famille moyens qu'ils sont, en effet, exclus des modèles ordinaires de vie, des coutumes et des activités². » (Townsend, 1979, p. 31).

Le principe pour la mesure de cette pauvreté est celui qu'un certain nombre de biens ou d'activités (avoir un réfrigérateur, pouvoir recevoir un parent pour un repas...) sont nécessaires aux individus et correspondent au standard des conditions de vie des familles. Dans son habilitation à diriger des recherches Maryse Marpsat précise que « Cette liste est généralement élaborée à partir d'études sur les modes de vie ou d'enquêtes préalables. Le taux de pauvreté est alors évalué à travers des enquêtes où les personnes interrogées doivent dire si elles subissent ou non des privations figurant dans la liste et sont classées comme « pauvres en conditions de vie » si leur *deprivation index* (le

¹ La norme de privation de la pauvreté

² "Poverty can be defined objectively and applied consistently only in terms of the concept of relative deprivation. [...] The term is understood objectively rather than subjectively. Individuals, families and groups in the population can be said to be in poverty when they lack the resources to obtain the type of diet, participate in the activities and have the living conditions and amenities which are customary, or at least widely encouraged or approved, in the societies to which they belong. Their resources are so seriously below those commanded by the average individual or family that they are, in effect, excluded from ordinary living patterns, customs or activities." (Townsend, 1979, p. 31).

nombre de ces privations) dépasse un certain seuil. » (Marpsat, 2007, p. 23). Cette idée a commencé à se populariser au début des années 1970 avec le premier choc pétrolier. Ce choc, qui marque la fin des Trente glorieuses, a rendu sensible les institutions, le public et les chercheurs aux conditions économiques et sociales des plus démunis dont le nombre a crû à la mesure du chômage. S'inspirant des travaux de Townsend, le Conseil de la communauté économique européenne précisait, dès 1976, lors du lancement du premier programme de lutte contre la pauvreté : « Sont considérés comme pauvres les individus et les familles dont les ressources sont si faibles qu'ils sont exclus des modes de vie, des habitudes et activités normaux de l'État dans lequel ils vivent » (Thomas, 2000, p. 44). Cependant, la préoccupation de la mesure de la pauvreté par les conditions de vie est bien antérieure à cette période et les premières études publiées par Townsend datent de 1954, celles de ses prédécesseurs de la fin du XIXe siècle.

Le principe initial qui sous-tend le travail de Townsend est que la pauvreté est mieux approchée par un *standard of living conditions* constitué d'items de consommation de biens et de service déterminés par l'observation plutôt qu'un panier de biens défini normativement et servant à déterminer un seuil de pauvreté absolue (Townsend, 1954). Certains des items proposés par Townsend en 1979 sont toujours utilisés actuellement dans la constitution des indices. Ainsi, l'indicateur français est composé de plusieurs de ces indicateurs primaires, tels que présentés dans le tableau 2.1, ou de leurs équivalents: indicateurs n° 1, 2, 6, 7, 12 du tableau 2.1. Townsend relève que 3 items de sa liste (1, 5, 9) ont une représentation majoritaire, cependant d'autres sont assez proches des 50 % et un seul item est en dessous de la barre des 19 %. Pour illustration, l'indice de déprivation résumé apparaît dans le tableau 2.1 (Townsend, 1979, p.251).

Il y a déjà posé un certain nombre de principes dans la fabrication de l'indice. Les items doivent s'adresser à l'ensemble de la population même si l'auteur ne s'interdit pas de constituer des indicateurs pour des sous-populations plus limitées. L'indice résumé propose ainsi des items séparés pour les enfants ou les adultes, implicitement quelques items s'adressent à ceux qui passent la journée dehors, donc les actifs occupés et les étudiants. D'autres problèmes se posent : ceux de l'estimation (et donc des questions adressées) au niveau ménage ou au niveau individuel ne sont pas tranchés, et n'échappent pas à la critique.

Tableau 2.1 - L'indice de privation résumé de Townsend, 1979

	Items	% de la population	Coefficient de corrélation de l'item avec les revenus nets disponibles (année précédente)
1	N'a pas eu une semaine de vacances loin de la maison au cours des 12 derniers mois	53,6	0,1892
2	Adultes seulement. N'a pas reçu une relation ou un ami à la maison pour un repas ou un casse-croûte dans les 4 dernières semaines.	33,4	0,0493
3	Adultes seulement. N'est pas sorti avec une relation ou un ami hors de la maison pour un repas ou un casse-croûte dans les 4 dernières semaines.	45,1	0,0515
4	Enfants seulement (En dessous de 15 ans). N'a pas reçu un ami pour jouer ou prendre le goûter à la maison les 4 dernières semaines.	36,3	0,0643
5	Enfants seulement. N'a pas eu de fête lors de son dernier anniversaire.	56,6	0,0660
6	N'a pas eu un après-midi de loisirs ou une soirée au dehors au cours des 2 dernières semaines.	47,0	0,1088
7	N'a pas consommé de viande fraîche (inclus les repas au dehors) au moins 4 jours par semaine.	19,3	0,1821
8	Est parti un jour ou plus dans les derniers 15 jours sans repas cuisiné.	7,0	0,0684
9	N'a pas eu un petit-déjeuner cuisiné la plupart des jours de la semaine	67,3	0,0559
10	Le ménage n'a pas de réfrigérateur	45,1	0,2419
11	Le ménage ne passe pas habituellement de dimanche ensemble (3 fois sur 4)	25,9	0,1734
12	Il manque dans le foyer du ménage au moins deux éléments parmi les 5 suivants ? : WC, évier ou lavabo, eau froide ; baignoire ou douche, cuisinière à gaz ou électrique.	21,4	0,1671

Source : Townsend, 1979, *Poverty in the United Kingdom. A Survey of Household Resources and Standards of Living*, p. 250.

2.3 - Absence de consensus sur les items de privation

Le choix des items à retenir dans la composition d'un indicateur synthétique de déprivation est crucial. Avant tout, il doit contribuer de façon cohérente à la mesure du phénomène visé, c'est-à-dire le fait d'être privé de certains biens et services « standards ». Ensuite, un item inadapté risquerait de biaiser l'indicateur final, de perturber ses évolutions et au final d'envoyer des signaux erronés aux pouvoirs publics et à l'opinion. La plupart des items ne font pas l'unanimité des chercheurs, voire de la population. Comment dans ces conditions parvenir à un indicateur correspondant réellement aux éléments constitutifs de la pauvreté en conditions de vie ou plus exactement de la privation matérielle ? Les items des privations doivent-ils être définis par les chercheurs du champ, voire les spécialistes des administrations statistiques et sociales ? Si oui, comment répond-on à la remarque que ces personnes sont socialement situées et leur ethnocentrisme risque d'influencer leurs choix ? On aboutirait alors à un standard de pauvreté qui ne correspondrait qu'à la représentation de la pauvreté de leur catégorie ou de leur milieu sociaux. Afin de tenter d'échapper à l'arbitraire du choix des items, deux types de contrôles ont été proposés par le passé dans la littérature du champ.

Contrôle par la fréquence

Le premier est le contrôle dit par la fréquence. Le principe est d'écarter les items qui seraient minoritaires dans la consommation de l'ensemble de la population et de ce fait seraient relativement marginaux. La privation doit donc correspondre à une consommation réellement observée dans la majorité de la population, formant alors un « standard objectif » (Townsend, 1979). L'une des critiques qui est adressée à cette méthode est le problème des items situés dans la zone centrale. Par exemple, des items dotés de 49 % ou de 51 % d'opinions favorables ne possèdent pas un écart réellement significatif et les variations d'une année sur l'autre peuvent conduire à classer l'un ou l'autre dans les indicateurs primaires à retenir ou à exclure. Il se pose alors la question du seuil (au-delà des 50 %, des 3/4 ?), seuil forcément arbitraire qui s'expose alors aux critiques.

Contrôle par le consensus

Un second contrôle a été proposé. C'est le contrôle par le consensus. Celui-ci consiste à ne retenir que les privations jugées comme une caractéristique défavorable par la majorité de la population. Cette pratique permet d'échapper aux critiques d'ethnocentrisme et de valider la pertinence des items par la population du pays. Selon l'enquête de l'Insee *Standards de vie* de 2006, « La moitié des privations proposées sont jugées inacceptables par plus de 50 % des enquêtés, le consensus n'est net que sur un petit nombre de privations, témoignant d'une vision restrictive de la pauvreté limitée aux privations alimentaires sévères, aux manques fonctionnels relatifs à l'habillement, à la très mauvaise qualité du logement et aux difficultés à se soigner. [...] » (Accardo et Saint Pol, 2009, p. 6).

L'étude sur le consensus des privations d'Accardo et de Saint-Pol est la seule existant actuellement en France. Selon ces auteurs, 3 groupes d'items de privations se dégagent. Le premier suscite le consensus « contre lui ». Il concerne 1/6^e de la liste des 66 privations retenues. Dans ce groupe, les avis sont presque unanimes pour reconnaître ces privations acceptables. Elles concernent les biens durables (lave-vaisselle, micro-ondes), les biens de loisirs (magnétoscope, lecteur DVD, appareil photo), les biens relevant des nouvelles technologies (téléphone mobile ou ordinateur), ou ceux liés à des pratiques moralement stigmatisées (tabac, vin). La raison ou les raisons de rejet de ces items seraient à rechercher dans le lien de ces biens avec des aspects de confort, de loisir et de plaisir, voire dans un jugement moral négatif (*ibid.*).

Les items à taux de citation intermédiaire (entre 25 % et 75 %) concernent principalement des privations relatives au logement et son environnement, les loisirs, ne pas pouvoir payer des sorties, des cadeaux aux enfants. « Parmi ces 35 items « intermédiaires » [aux taux proches de 50 %], 17 (soit le quart de la liste globale) ont des taux de citation médians (entre 40 et 60 %). Ces privations soulèvent une difficulté instrumentale et théorique : une approche fondée sur le consensus doit-elle les prendre en compte ou non ? » (*ibid.*, p. 6). Autrement dit, le consensus est acquis à partir d'une logique électorale, c'est-à-dire juste au-delà de 50 %, ce qui implique des évolutions en deçà ou au-delà à un horizon temporel très court, ou bien le consensus demande à ce qu'il y ait un écart net montrant un large accord dans la population. Il y a là encore un choix conventionnel du seuil à opérer.

Le consensus positif en France est lié aux privations alimentaires comme sauter souvent un repas, de ne pas disposer de vêtements adaptés et propres pour soi ou pour les enfants, de ne pas avoir de salle de bain, d'eau chaude, de chauffage, de vivre dans un logement humide ou dans une caravane et de ne pas pouvoir se payer des soins dentaires, des médicaments ou une assurance complémentaire (*ibid.*). En Europe, et plus particulièrement dans les pays anglo-saxons, le consensus est très fort sur ce qui touche aux soins de santé des enfants, puis ceux des adultes. La nature de ces items est clairement liée aux représentations de la pauvreté profonde, celle du quart-monde, d'une sensibilité (sensibiliser ?) à ce qui a trait aux enfants, d'un certain misérabilisme « dickensien » et moins aux privations de la « nouvelle pauvreté ». Les jugements des individus sont colorés d'une

morale stricte (l'alcool et le tabac sont rejetés des items de privation), d'une normativité étroite, réduite à ce qui permet de conserver l'intégrité physique de l'individu mais non son intégrité sociale, voire psychologique. Ce qui vient nous rappeler que les résultats obtenus à partir de questions « subjectives » sont avant tout des représentations communes (dépendantes notamment de la culture d'un pays) distinctes des représentations académiques du phénomène que l'on souhaiterait mesurer. Ces deux représentations ne coïncident donc pas et la pauvreté par le consensus... ne fait pas consensus.

« En France comme en Europe, les opinions sont très diverses : personne ne s'accorde sur le même panier de privations inacceptables. Les descripteurs sociodémographiques usuels n'ont qu'un faible impact sur les réponses. Ils ne permettent pas de déterminer des groupes d'enquêtés où règnerait un consensus sur une norme de pauvreté particulière très différente de la norme globale. En revanche, il existe de grandes différences entre pays. » (*Ibid.* p. 3). Au terme de leur analyse, Accardo et Saint Pol concluent de façon radicale par : « L'importance de la dimension nationale dans le jugement des privations soulève donc la question de la pertinence de la notion de pauvreté en conditions de vie dans les comparaisons internationales » (*ibid.*, p. 24). De fait, le consensus entre nations est entaché par les particularités culturelles et géographiques des pays. Ainsi par exemple, à Malte les items relatifs au chauffage de la maison sont très peu cités comme privation, dans les pays de l'Est pouvoir recevoir chez soi et décorer son logement sont des items importants. Les pays du Nord, biens pourvus, sont les plus restrictifs sur les items composant la pauvreté et inversement les pays les moins aisés sont aussi ceux où leurs habitants déclarent le plus grand nombre d'items entrant dans la privation. Ce constat suggère l'hypothèse probable que dans un pays on déclare plus volontiers le manque comme préjudiciable lorsque soi-même ou de nombreuses personnes autour de soi en sont privées. Dans les pays aisés, on se rabat davantage sur la pauvreté quart-mondiste des « laissés pour compte » et des surnuméraires.

Il y a donc une disjonction entre les items faisant consensus parmi les enquêtés et ceux constituant l'indicateur utilisé par Eurostat ou par l'Insee. On ne peut donc s'appuyer sur l'argument généralement avancé, et on le constate sans étai empirique, d'items intuitivement liés à la pauvreté puisque cette intuition n'est en réalité que fictive (*ibid.*)... En outre, il n'y a qu'une faible correspondance entre les items de consensus de la pauvreté en conditions de vie et les fréquences observées des items dans la population. Autrement dit, il n'y a pas convergence entre la privation par le consensus et la privation par la fréquence. Ce sont deux objets en grande partie distincts. Les items composant les indicateurs de privation, notamment celui utilisé par l'Insee ne sont finalement pas si proches de la représentation que les gens se font spontanément de la pauvreté.

III - Les indicateurs de *material deprivation* d'Eurostat

3.1 - L'indicateur de privation matérielle actuellement utilisé par Eurostat (2013)

Contexte

La pauvreté monétaire fait l'objet de critiques spécifiques lorsque cet instrument est utilisé à des fins comparatives entre pays européens notamment à cause des problèmes de l'hétérogénéité des sources (déclaratives, fiscales, etc.), de niveaux de vie des pauvres des pays avancés correspondant parfois au niveau des classes moyennes des pays émergents, etc. L'administration statistique européenne a pensé que les indicateurs de pauvreté en conditions de vie pouvait répondre à ces diverses critiques.

Les 27 pays membres de l'Union ainsi que la Commission européenne ont adopté en 2009 les indicateurs de privation « pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale » tant au niveau national qu'euro péen (Guio *et al.*, 2012). La définition de la pauvreté adoptée par le Conseil européen en 1985 afin de tenir compte des aspects matériels, culturels et sociaux est la suivante : « les personnes dont les ressources (matérielles, culturelles et sociales) sont si limitées qu'elles les excluent du mode de vie acceptable minimal dans l'État membre auquel ils appartiennent » (Conseil de l'Union européenne, 1985). C'est donc une définition très proche de celle proposée par Townsend et sur le fond il ne semble pas qu'il y ait une ombre de désaccord. La notion et l'indicateur de *material deprivation* (noté par la suite MD) s'inscrit dans un contexte plus large de celui des personnes et des ménages « à risque de pauvreté » et « d'exclusion sociale ».

Dans l'Europe des 27 « Le nombre de personnes qui est « à risque de pauvreté » et d'« exclusion sociale » est défini selon le cumul des 3 indicateurs ci-dessous :

1. Le standard européen de l'indicateur « à risque de pauvreté » (les personnes « à risque de pauvreté » sont les gens vivant dans un ménage dont le total des revenus par UC est sous la barre des 60 % de la médiane nationale des revenus des ménages par UC. (L'échelle d'équivalence est celle appelée échelle modifiée de l'OCDE);
2. Un indicateur de « privation matérielle sévère » (une variante plus restrictive de l'indicateur européen présenté plus bas, dont le seuil a été relevé de 3 à 4 des 9 items de privation) ;
3. Une mesure de « très faible intensité de travail » (personnes vivant dans les ménages de très faible intensité de travail sont ceux âgés de 0 à 59 ans vivant dans les ménages où, en moyenne, les adultes âgés de 19 à 59 ans ont travaillé moins de 20 % de leur potentiel de travail total durant la période du revenu de référence (c'est-à-dire l'année précédant l'enquête).

Composition et niveau d'interrogation

Basé sur les données tirées de SILC (SRCV), le taux européen de MD est jusqu'à présent défini comme la proportion de gens vivant dans les « ménages privés » (en dehors des « communautés » telles que prisons, pensionnats, maisons de retraite, roulettes, etc.) et qui ne peuvent pas se permettre de satisfaire les besoins d'au-moins 3 des 9 articles sélectionnés (Tableau 3.1, col.1). C'est un indicateur calculé au niveau individu contrairement à l'indicateur français qui lui est calculé au seul niveau ménage. Nous verrons plus loin que les évolutions de ces 2 indicateurs ne sont pas systématiquement parallèles.

Il est visible que certains de ces indicateurs élémentaires sont très peu discriminants car très répandus dans la population, tels la TV couleur et le téléphone. D'autres ne constituent pas forcément une privation, comme la voiture en milieu fortement urbanisé et de fait, ces items ont été critiqués par l'équipe chargée pour Eurostat de rénover l'indicateur de MD.

Tableau 3.1 : Composition de l'indicateur de privation matérielle actuel d'Eurostat

Items	Équivalent ou approchant ERCV 2009	Nom de variable ERCV Insee
1. Faire face à des dépenses inattendues	Faire face par vos propres moyens à une dépense nécessaire non prévue d'un montant de 800 E ?	nonpre
2. Une semaine annuelle de vacances hors de la maison	Oui	vac
3. Arriérés de paiements : hypothèque ou loyer, factures d'électricité ou traites.	Oui, sauf les hypothèques qui ne sont pas prises en compte dans l'indicateur français.	Ipelec ou lloy ou lplog
4. Avoir un repas avec de la viande, poisson ou équivalent pour les végétariens, tous les 2 jours	Oui	viand
5. Chauffer la maison	Oui	temp
6. Avoir une machine à laver	Oui	Linge*linge
7. Une TV couleur	Oui, item critiqué (Guio et al., 2012)	ntv*tvb
8. Un téléphone	Oui, item critiqué (Guio et al., 2012)	phoneb*phoneb
9. Une voiture personnelle	Oui	voit*voitb

(Guio et al., 2012)

Évolution de l'indicateur dans l'UE

La construction de la « privation matérielle sévère » est similaire au score de MD, seul le seuil est modifié en le relevant d'un point (4 sur les 9 possibles). Il est possible d'en suivre les évolutions à partir des données collectées par Eurostat (tableau 3.2).

Les niveaux et les évolutions de l'indicateur entre 2005 et 2011 sont hétérogènes selon les pays. En première approximation, à l'aide d'une régression simple permettant d'estimer un trend sur deux sous-périodes (2005-2008 et 2008-2011), on peut distinguer trois groupes de pays en fonction de l'évolution de l'indicateur lors de la crise de 2008. L'impact de celle-ci diffère toutefois sensiblement d'un pays à l'autre, certains connaissant une forte progression de leur taux de chômage (+12,2 points de % du taux de chômage en Espagne entre 2005 et 2011), certains connaissant à l'inverse une amélioration de la conjoncture de l'emploi (-8,2 points de % du taux de chômage en Pologne entre 2005 et 2011).

Dans un premier groupe de 14 pays, le trend estimé de l'évolution du taux de privation est négatif sur la première sous-période puis positif sur la seconde (figure a et b), les courbes prenant une allure de cloche, dans un sens conforme à celui attendu du fait de la dégradation conjoncturelle : Belgique, Chypre, Danemark, Estonie, Grèce, Hongrie, Islande, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Norvège, Espagne, Royaume-Uni. Pour un deuxième groupe de 3 pays (figure c) Pologne, Slovaquie et République tchèque, la baisse du taux de déprivation est forte de 2005 à 2008, puis s'atténue de 2008 à 2011. Pour un dernier groupe de pays enfin (figure d), l'évolution des taux de déprivation, semble difficilement interprétable à la lumière de la conjoncture économique.

Tableau 3.2 - Privation matérielle sévère dans l'UE

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Trends		Taux de chômage	
								2005-2008	2008-2011	Taux 2011 en %	Evolution 2011 2005 en points de %
Austria	3	3,6	3,3	6,4	4,8	4,3	3,9	1,0	-0,8	4,2	-1,0
Belgium	6,5	6,4	5,7	5,6	5,2	5,9	5,7	-0,3	0,1	7,2	-1,3
Cyprus	12,2	12,6	13,3	9,1	9,5	10,1	10,8	-0,9	0,6	7,9	2,6
Czech Republic	11,8	9,6	7,4	6,8	6,1	6,2	6,1	-1,7	-0,2	6,7	-1,2
Denmark	3,2	3,1	3,3	2	2,3	2,7	2,6	-0,3	0,2	7,6	2,8
Estonia	12,4	7	5,6	4,9	6,2	9	8,7	-2,4	1,4	12,3	4,3
Finland	3,8	3,3	3,6	3,5	2,8	2,8	3,2	-0,1	-0,1	7,8	-0,6
France	5,3	5	4,7	5,4	5,6	5,8	5,2	0,0	0,0	9,2	0,3
Germany	4,6	5,1	4,8	5,5	5,4	4,5	5,3	0,2	-0,2	5,9	-5,4
Greece	12,8	11,5	11,5	11,2	11	11,6	15,2	-0,5	1,3	17,9	7,9
Hungary	22,9	20,9	19,9	17,9	20,3	21,6	23,1	-1,6	1,7	10,9	3,7
Iceland	2,7	2,1	2,1	0,8	0,8	1,8	2,1	-0,6	0,5	7,1	4,5
Italy	6,4	6,3	6,8	7,5	7	6,9	11,2	0,4	1,1	8,4	0,7
Lithuania	32,6	25,3	16,6	12,3	15,1	19,5	18,5	-7,0	2,3	15,4	7,1
Luxembourg	1,8	1,1	0,8	0,7	1,1	0,5	1,2	-0,4	0,1	4,8	0,2
Malta	5,5	3,7	4,2	4	4,7	5,7	6,3	-0,4	0,8	6,4	-0,5
Netherlands	2,5	2,3	1,7	1,5	1,4	2,2	2,5	-0,4	0,4	4,4	-0,9
Norway	3,5	2,4	2,3	2	2,2	2	2,3	-0,5	0,1	3,3	-1,2
Poland	33,8	27,6	22,3	17,7	15	14,2	13	-5,4	-1,5	9,7	-8,2
Portugal	9,3	9,1	9,6	9,7	9,1	9	8,3	0,2	-0,4	12,9	4,4
Slovakia	22,1	18,2	13,7	11,8	11,1	11,4	10,6	-3,5	-0,3	13,7	-2,7
Slovenia	5,1	5,1	5,1	6,7	6,1	5,9	6,1	0,5	-0,2	8,2	1,7
Spain	3,4	3,4	3	2,5	3,5	4	3,9	-0,3	0,5	21,4	12,2
Sweden	2,3	2,1	2,2	1,4	1,6	1,3	1,2	-0,3	-0,1	7,8	0,1
United Kingdom	5,3	4,5	4,2	4,5	3,3	4,8	5,1	-0,3	0,3	8,0	3,2

Figure a

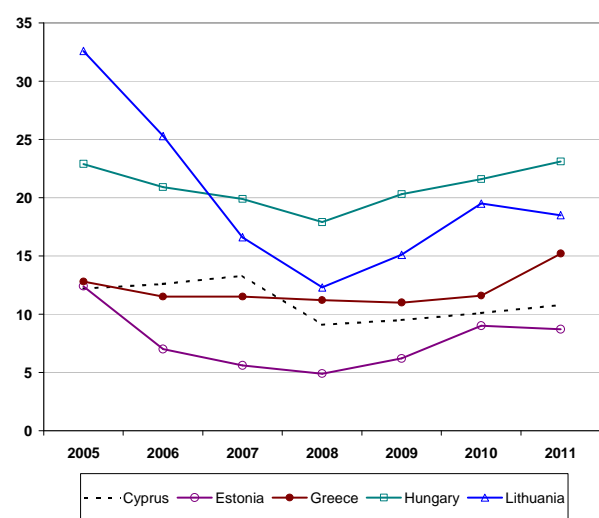


Figure b

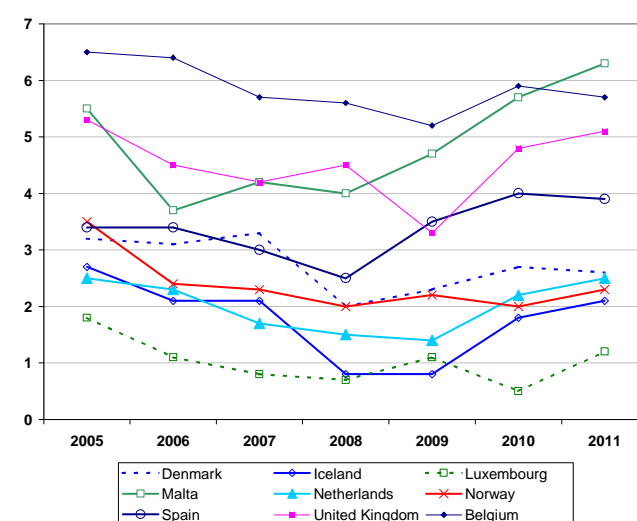


Figure c

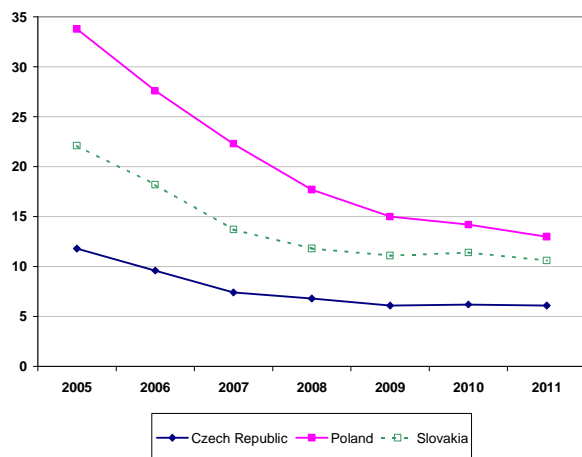
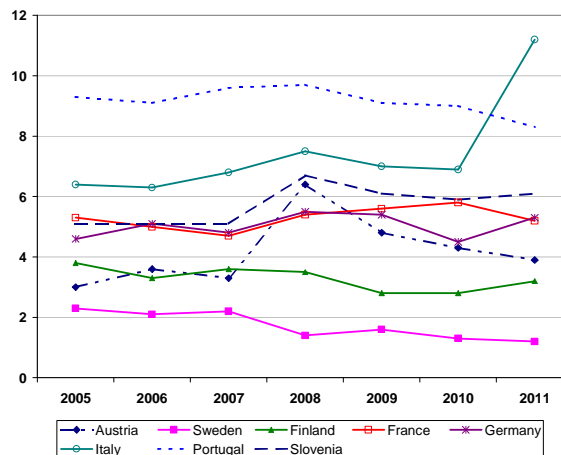


Figure d



Source des données : Eurostat, <http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/submitViewTableAction.do>

Note de lecture : une régression linéaire indique que si la courbe de la MD suivait une droite, sa pente serait de -0,3 sur la période 2005-2008 pour la Belgique et de + 0,1 sur la période 2008-2011; le taux de chômage belge est de 7,2 % en 2011, en diminution de -1,3 points par rapport à 2005.

Surlignés en vert, les pays dont la pente estimée sur les données 2005-2008 de MD est négative et celle estimée sur 2008-2011 positive (figures a et b) en orange les pays (figure c) dont les pentes sont négatives sur les deux sous-périodes mais moins fortement en seconde période.

3.2 - Principes retenus pour le nouvel indicateur de MD d'Eurostat en cours de test

Selon les rédacteurs du document de travail méthodologique *Measuring material deprivation in the UE*, l'indicateur de MD posséderait deux défauts instrumentaux. D'abord, le faible nombre d'items conduirait à des comparaisons incertaines entre États pour peu qu'un seul de ces items ait été mal mesuré dans l'un de ceux-ci, d'où le passage proposé de 9 à 13 items. Le second défaut proviendrait de la faiblesse ou du manque de fiabilité de certains des items retenus ce qui justifie un nouveau travail d'investigation.

Pour répondre à ces critiques, ce document de travail d'Eurostat propose la rénovation de l'indicateur européen de MD (Guio *et al.*, 2012). L'aspect théorique est abordé rapidement. Il s'inscrit dans le sillage de Townsend sans apport nouveau. Les aspects méthodologiques sont plus fouillés et systématiques. La sélection des items paraît plus rigoureuse que dans la version précédente. Avoir une machine à laver, une TV couleur et un téléphone, biens qui sont devenus courants et donc peu discriminants, sont maintenant écartés du nouvel indicateur.

Selon les auteurs, le choix des items a répondu à 4 critères :

1. **La pertinence** des items : ils sont perçus dans chaque pays de l'UE et dans leurs sous-populations comme nécessaires pour présenter un niveau de vie « acceptable » ;
2. **La validité** des items : chaque article montre des corrélations statistiquement significatives avec des variables dépendantes connues pour être liées avec la MD.
3. **La fiabilité** c'est-à-dire la cohérence interne de l'échelle de privation dans son ensemble.
4. **L'additivité** des items : plus le score est élevé plus les ménages sont matériellement privés.

Plusieurs reproches sont adressables à cette liste. D'abord, il manque le critère de ses capacités de variation. L'un des attendus de la MD est d'être en phase avec l'état de l'économie et de pouvoir refléter l'impact des chocs socio-économiques sur les populations socialement fragiles et basculant dans la pauvreté. Dit autrement, par sa fonction un indicateur de privation matérielle doit repérer les ménages pauvres et l'augmentation ou la réduction du nombre de ceux-ci. La qualité de variabilité implique de limiter les items à forte inertie, par nature peu sensibles aux variations de la conjoncture économique et au contraire de privilégier les plus sensibles. Le second reproche est de ne s'attacher qu'aux propriétés des items eux-mêmes et à la cohérence entre eux mais néglige les qualités de l'indicateur lui-même comme si celles-ci dépendaient uniquement des qualités des items élémentaires.

3.3 - L'indicateur de privation matérielle actuellement en test en Europe, 2012

Items

Après de nombreux contrôles, la liste finale proposée par les auteurs du document méthodologique est composée des treize items figurants dans le tableau 3.3. Malgré ces efforts, la sélection est toujours sujette à critique. Ainsi, l'item 3 « Dépenser une petite somme d'argent chaque semaine sans devoir consulter quelqu'un » ne répond pas à la condition de Dicks, c'est-à-dire d'être applicable pour tous car il n'a pas de sens pour les ménages d'une personne qui sont en expansion dans les pays occidentaux. De fait, cela aboutit par construction à ce que les ménages d'une personne ont un indicateur variant de 0 à 12 et les autres ménages de 0 à 13.

L'item 13 « disposer d'une voiture/fourgon pour une utilisation privée » n'a pas le même sens pour les ruraux ou les urbains. Autant un véhicule motorisé est un avantage certain, voire un élément indispensable pour se mouvoir hors de chez soi dans le rural, autant en ville cela devient moins nécessaire, voire une contrainte pour une partie des conducteurs notamment pour garer le véhicule. La privation, forcée et non par choix délibéré, dans l'un ou l'autre cas n'a donc pas le même retentissement.

Plusieurs items de l'indicateur en test d'Eurostat sont aussi présents dans les enquêtes SRCV françaises :

1. Pouvoir manger de la viande tous les deux jours et
2. Recevoir des amis ou parents.
3. L'item « Arriérés de paiements » est une variable composite formée de 3 variables dont celle des « Arriérés pour remboursements de crédit ». Cette dernière est corrélée avec des revenus plus élevés que la moyenne (résultats de la régression non montrés ici). C'est aussi le cas pour « avoir deux paires de chaussures » mais avec un effet moindre.
4. Partager un repas ou une boisson avec les proches au moins une fois par mois n'est pas significatif.

Tableau 3.3 - Composition du nouvel indicateur de privation matérielle d'Eurostat

Eurostat : 13 items	Variable équivalente dans ERCV 2009	Nom de variable	Variable équivalente dans ERCV 2009	Nom de var.
Adultes : personnes de 16 ans et plus. Items : la personne ne peut pas se permettre (mais voudrait avoir, c'est-à-dire un manque effectif et ne reflète pas simplement un choix délibéré) :			Niveau ménage unicum.	
1. Remplacer des vêtements usés par des nouveaux (non d'occasion)	Oui	Veta	Oui	Vet
2. Deux paires de chaussures adaptées correctement, y compris une paire de chaussures de toute saison	Oui	Chausa	Oui	Chaus
3. Dépenser une petite somme d'argent chaque semaine sans devoir consulter quelqu'un	Oui	Depens	Oui pour 2010	Achat
4. Avoir des loisirs réguliers	Oui	Loisira	Non	-
5. Se réunir avec des amis/famille pour une boisson/repas au moins mensuellement	Oui	Invita	Oui	Recep
Items du ménage, Le ménage ne peut pas se permettre :				
6. Remplacer des meubles usés	Oui	Meub	Oui	Meub
7. Un repas avec de la viande, du poulet, du poisson ou l'équivalent végétarien, tous les deux jours	Oui	Viand	Oui	Viand
8. Faire face aux dépenses inattendues	Oui	Nonpre*	Oui	Nonpre*
9. Une semaine de congés annuels loin de la maison	Oui	Vac	Oui	Vac
10. Éviter des arriérés (hypothèques, loyer, factures utilitaires ou remboursements d'achat à crédit)	Oui	Ipelec+Iloy+Iplplog+Ipcr+(Ipi mp ?)	Oui	Ipelec+Iloy+Iplplog+Ipcr+(Ipimp ?)
11. Un ordinateur <u>et</u> une connexion à Internet	Oui.	Ordib+Internb	Oui	Ordib+Internb
12. Tenir la maison chaude	Oui	Temp	Oui	Temp
13. Une voiture/fourgon pour une utilisation privée	Oui	Voit*voitb	Oui	Voit*voitb

(Guio et al., 2012).

* Le libellé de la question française s'écarte du libellé européen : « Faire face par vos propres moyens à une dépense nécessaire non prévue d'un montant de 800 E ? ».

Structure

La structure du nouvel indicateur est quelque peu chantournée. Cinq des treize items sont calculés au niveau individu, les autres relevant du niveau ménage (Tableau 3.3). Les réponses individuelles à un item peuvent donc être opposées entre membres du même ménage. Dans ce cas, les adultes ou les enfants sont considérés matériellement déprivés si au moins la moitié des adultes (16 ans et plus) du ménage le sont. Dans le cas d'un ménage de deux personnes, celles-ci ayant chacun un avis divergent, le ménage est considéré déprivé matériellement. Il est précisé que dans les pays européens interrogeant un seul adulte par ménage, l'information est alors attribuée à l'ensemble des membres du ménage. Cette modification de niveau de relevé de l'information a un effet

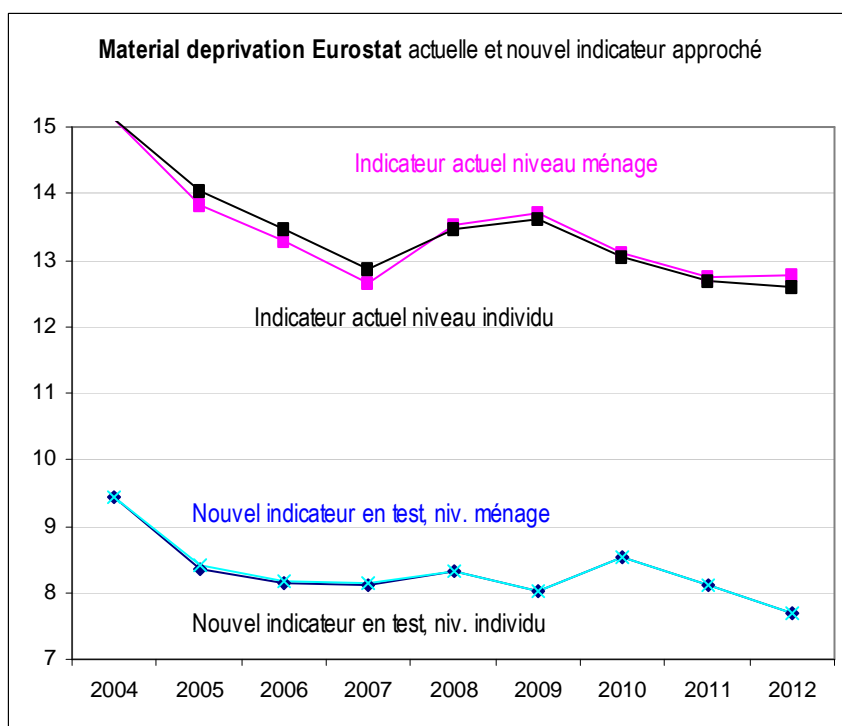
relativement important sur le niveau de l'indicateur. Une note interne de l'Insee (N° 2351/DG75-F340/MD) montrait, par exemple, que l'item « Privations de chaussures » collecté au niveau ménage aboutissait en 2008 et en 2010 à 8,5 % et 8,0 % contre 4,7 % au niveau individu si au moins un adulte du ménage répondait positivement à la question.

Sur le fond, cela revient à dire que la privation individuelle d'un item (d'au moins la moitié des membres du ménage), par exemple « ne pas pouvoir remplacer des vêtements usés » a un impact sur l'autre moitié du ménage qui, elle, peut pourtant les remplacer. Cela revient aussi à mettre sur le même plan, les ménages où tous les membres sont déprivés d'un item spécifique avec ceux dont seulement la moitié l'est. Il y a là une faiblesse préjudiciable à la mise en œuvre de ce nouvel indicateur dont on aurait pu penser que si le niveau individuel devait intervenir c'était soit pour le ramener entièrement au niveau individuel, soit pour le pondérer en fonction des items et des membres du ménage.

3.4 - Les indicateurs de MD d'Eurostat, évolutions françaises

L'indicateur de MD actuellement utilisé par Eurostat demeure assez proche lorsqu'il est calculé au niveau ménage plutôt qu'au niveau individu (Graphique 3.1). Il faut surtout relever que les années 2010 et 2011 correspondant au 2^e niveau le plus bas de la série et observé après 2006.

Graphique 3.1 - Indicateurs approchés de MD d'Eurostat sur la France



Champ : ménages

Sources : SRCV 2004 à 2012

Note : La courbe inférieure correspond à une approximation du nouvel indicateur en test et composé de 13 items dont 5 au niveau individu, ici approché par 11 items au niveau ménage.

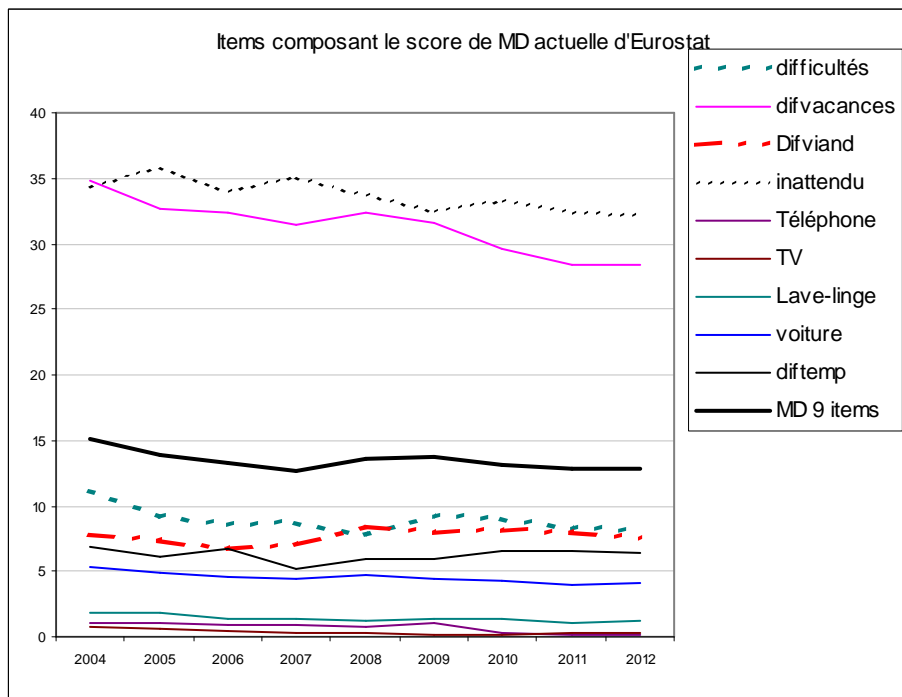
Les enquêtes SRCV 2004-2012 ne disposent pas de l'ensemble des variables permettant de construire à l'identique le nouvel indicateur en test d'Eurostat (Guio *et al.*, 2012). D'abord, les items 1, 2, 4, 5 ne sont disponibles au niveau individu que pour 2009 pour la série des enquêtes SRCV (Cf. Tableau 3.2). Ensuite, l'item 4 (Avoir des loisirs réguliers) n'existe actuellement pas dans ces données et enfin l'item 3 (Dépenser une petite somme d'argent chaque semaine sans devoir consulter quelqu'un) n'est disponible que dans l'enquête de 2010.

Néanmoins, cet indicateur est reconstruit ici en demeurant au niveau ménage et en utilisant uniquement les indicateurs élémentaires disponibles dans toute la série des SRCV, soit 11 items sur les 13 de la version originale. L'avantage du niveau ménage est de conserver le même niveau de construction que l'indicateur de l'Insee et la comparabilité n'est pas entachée par l'ajout du niveau individu pour certains indicateurs élémentaires. Cela permet d'avoir une première idée de sa réactivité au choc survenu en 2008 et de vérifier si une tendance temporelle claire et cohérente avec la crise est dessinée par celui-ci. Le résultat demeure décevant (Graphique 3.1). On peut douter que l'impact des 2 items manquants sur les 13 requis modifie drastiquement l'indicateur au point qu'il puisse rendre compte soudainement du choc conjoncturel.

3.5 - Évolution des indicateurs primaires de la MD actuelle d'Eurostat

A l'observation des indicateurs primaires, ce sont les difficultés à payer : les loyers, les hypothèques et les diverses factures, les difficultés à se payer un repas avec de la viande ou du poisson tous les 2 jours, à maintenir le logement à bonne température qui augmentent à partir de 2008 puis baissent en fin de période pour les deux premiers (Graphique 3.2). Les difficultés à passer une semaine de vacances en dehors du logement et les difficultés à faire face à une dépense inattendue fléchissent nettement. Chacun de ces deux items est peu sélectif et couvre une large partie de la population, aux environs d'un tiers. Cependant, d'autres indicateurs primaires baissent : voiture, téléphone, TV, lave-linge et la tendance de la majorité des items composant l'indicateur classique de la MD d'Eurostat est orientée à la baisse.

Graphique 3.2 - Indicateurs primaires de la MD d'Eurostat (indicateur actuel)



Champ : ménages. Sources SRCV 2004 à 2012

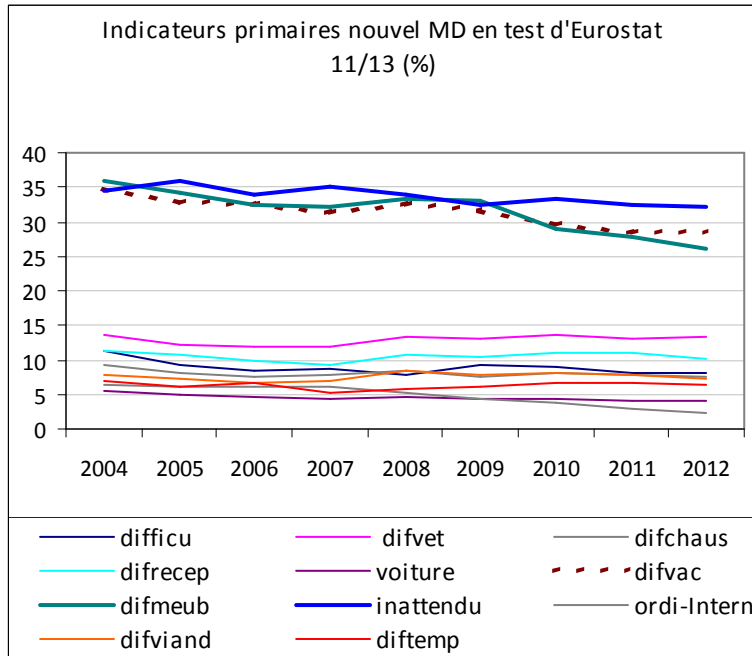
3.6 - Évolution des indicateurs primaires de la MD en test à Eurostat

Trois indicateurs dominent nettement ce groupe d'items, ne pas pouvoir faire face à une dépense inattendue, ne pas pouvoir partir une semaine en vacances et ne pas pouvoir remplacer des meubles (Graphique 3.3A). Malgré un sursaut pour deux d'entre eux en 2008, la tendance de ces indicateurs est clairement à la baisse, d'environ 10 points entre 2004 et 2012.

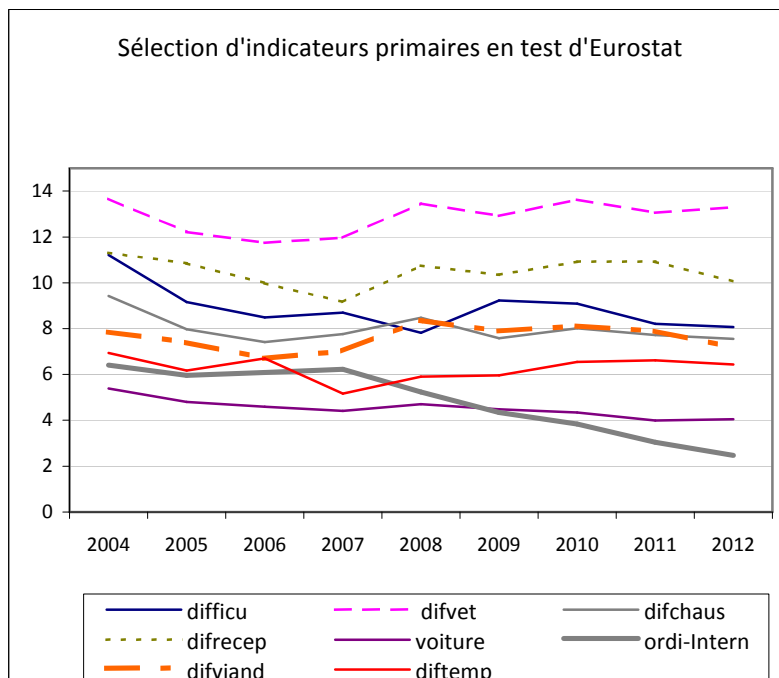
Parmi les indicateurs du groupe au taux inférieurs à 15 % (Graphique 3.3B), tous les indicateurs ont augmenté en 2008 par rapport à l'année précédente en dehors des difficultés à payer les factures dont l'augmentation est reportée en 2009.

Graphique 3.3 - Indicateurs primaires de la MD d'Eurostat (indicateur en test)

A - Ensemble



B - Zoom sur le groupe des indicateurs inférieurs à 15 %



Champ : ménages
Sources SRCV 2004 à 2012

La privation de l'ordinateur et de l'accès à internet s'infléchit fortement à partir du début de la crise et cela de façon soutenue jusqu'à aujourd'hui. Ce dernier fait est particulièrement intéressant car il dévoile que certains éléments de confort, de culture et de communication évoluent au cours du temps et passent du statut d'accessoire à celui d'objet et de service indispensables à la vie quotidienne des ménages à l'instar de la TV, du frigidaire, etc. Donc, même parmi les budgets fortement contraints, ces biens deviennent indispensables et la privation recule. On peut imaginer sans trop de risque que l'investissement dans l'équipement et dans l'abonnement se fasse au détriment d'autres biens et d'autres services. Dans une logique de pondération de chaque indicateur élémentaire, cela suggère des pondérations évolutives au cours du temps de ceux-ci.

Après une augmentation des taux en 2008 pour ce groupe de 6 indicateurs, leurs évolutions se sont globalement stabilisées les années suivantes, puis une baisse s'est à nouveau opérée en 2011 et/ou 2012. Ces items examinés sur l'ensemble de la période montrent un niveau de privation inférieur en 2012 par rapport à 2004. Cette tendance à une moindre privation ne vient pas de l'accumulation de biens au fil du temps (le stock) car en dehors de la voiture et de l'ordinateur (et sa connexion à internet) les autres items sont des flux et possèdent davantage un caractère de consommation courante de biens (chaussures, vêtements, viande), d'activité (recevoir des proches pour un repas) et de service (maintenir le logement chaud).

3.7 - Conclusion de la partie *Material deprivation* d'Eurostat

Au final, les deux indicateurs de *material deprivation* d'Eurostat ne décrivent pas une aggravation de la situation depuis la crise économique de 2008. Pourtant, dans le même temps, en France et dans nombre de pays européens, la pauvreté monétaire s'est accrue. Certes, on pourrait objecter que ce n'est pas la qualité du suivi conjoncturel qui est recherchée mais davantage les positions des pays membres vis-à-vis d'un certain type de pauvreté matérielle (niveau de confort minimal non atteint par un ménage). Il demeure qu'il est difficile de réconcilier une pauvreté monétaire qui s'accroît significativement au cours de cette crise économique (Houdré *et al.*, 2013) et à l'inverse une pauvreté en conditions de vie qui baisse.

Deux interprétations peuvent être données au manque de sensibilité de la MD.

On peut d'abord imaginer que, malgré la rénovation de l'indicateur, celui-ci semble toujours inadéquat, donc qu'il faudrait remettre l'ouvrage sur le métier afin de tenter d'obtenir un instrument cohérent avec les impacts attendus des crises. De surcroît, on pourrait aussi arguer que la profondeur temporelle d'observation reste insuffisante — cinq années séparent 2008 à 2012 — : la crise pourrait avoir un effet différé sur l'indicateur.

Autre interprétation, plus critique ; les indicateurs de privation ne seraient pas capables de cerner la population pauvre. Ils rendraient plutôt compte d'un mode de consommation, influencé par l'hétérogénéité des goûts et des individus, ainsi que par des préférences adaptatives.

Pour essayer d'aller plus avant, on se propose d'examiner d'autres façons de construire des indicateurs de MD, notamment en faisant intervenir de plus nombreux items, à partir de l'exemple français.

4 - A la recherche d'un indicateur de précarité en France

Un rapide examen historique de l'émergence d'un indicateur de précarité en France permet de compléter et d'enrichir la vision d'un champ dominé par la perception anglo-saxonne.

4.1 - L'indicateur de précarité d'André Villeneuve, 1984

L'« indicateur de précarité » représente la première tentative à l'Insee de produire un indicateur synthétique, multidimensionnel en lien avec la pauvreté. C'est André Villeneuve, sociologue et statisticien, membre du service Conditions de vie des ménages de l'Insee qui pour la première fois le propose en 1984 (Villeneuve, 1984). Pour cela il s'est appuyé sur une toute nouvelle enquête « Situations défavorisées » qui explicitement cherche à mettre en relation ce qu'on appelle déjà les « diverses dimensions de la « pauvreté » » (*Ibid.*, p. 93). Cette enquête collectée en 1977, survient seulement 3 ans après la fin des Trente glorieuses. Le contexte en 1984, date de la parution de son article, s'est encore dégradé avec un taux de chômage croissant de façon spectaculaire. L'auteur de l'étude relève en introduction les thèmes émergents dans la société de l'époque : la précarité et les « nouvelles » formes de la pauvreté.

Après ces réflexions, André Villeneuve détermine sa démarche d'abord en sélectionnant les variables de l'enquête « auxquelles l'intuition pouvait accoler plus ou moins, et en tel et tel sens, une idée de précarité » (*Ibid.*, p. 95). Partant d'un nombre important de variables, les informations redondantes ou « inertes » sont écartées pour laisser place à une deuxième sélection de 47 items. Cette sélection est regroupée sous 8 thématiques : Problèmes généraux, Emploi, Santé, Difficulté d'argent, Mécontentement envers le logement ou le travail, Avenir proche problématique (risque de perte d'emploi ou/et de revenus), Ignorance/dépendance et divers. Des calculs de corrélation sont effectués et l'auteur remarque que malgré l'aspect « fourre-tout » des variables de diverses natures, quelque chose en commun semble ressortir et qui serait la précarité. A cette étape, Villeneuve se pose la question de la création d'un score en sommant ces 47 variables. Après réflexion, il rejette cette solution au motif qu'« une telle somme présente, pour constituer un indicateur intelligible et recevable, l'inconvénient de totaliser des variables trop nombreuses et trop différentes : même efficace empiriquement, un indicateur ainsi construit serait un peu du « n'importe quoi ». » (*Ibid.*, p. 99).

La solution retenue est de sélectionner un nombre limité de variables élémentaires en adossant son choix sur les critères suivants :

- Fréquences non infimes ;
- Corrélations significatives avec beaucoup d'autres variables ;
- Aussi objectives que possibles ;
- Sur des domaines variés ;
- Concernant la situation passée, actuelle et des éventualités d'avenir.

Il aboutit à une sélection finale de 5 variables :

1. Le ménage a moins de 2 000 F de dépôts et placements *ou déclare ne pas savoir comment faire face à une dépense imprévue importante* (de l'ordre de son revenu mensuel) ;
2. Le revenu serait très diminué si l'individu se trouvait malade 2 mois ;
3. Ne pouvoir être hébergé en cas de besoin ;
4. Avoir interrompu son activité plus d'un an depuis l'âge de 18 ans ;
5. Avoir été *contraint* de travailler à un moment où l'enquêté ne l'aurait pas fait sans cette contrainte.

L'auteur souligne l'aspect subjectif de certaines propositions et l'appel aux capacités des enquêtés à se mettre en situation. Comme chez Townsend, tous les critères définis au préalable par André Villeneuve n'ont pas été respectés dans sa sélection finale. Il y a ainsi une contradiction flagrante avec le principe d'objectivité qu'il a posé auparavant et les items retenus. Quatre de ses cinq items (1, 2, 3, 5) font appel à un certain degré de subjectivité. L'auteur note que l'indicateur à 6 positions

obtenu (0 inclus) est davantage un indicateur de présomption croissante de la présence de la « variable latente³ » de la précarité plutôt que celui d'une précarité croissante effective. Au final, l'auteur réduit son indicateur de précarité à 3 modalités : « non précaire, peu précaire et assez précaire » et teste sa consistance empiriquement en l'employant sur quelques items de précarité. Il mesure l'effet propre de son indicateur en neutralisant les revenus par unité de consommation des enquêtés. Cette démarche initiale, si l'on met de côté la sélection des 5 variables, demeure assez proche avec les démarches françaises postérieures. Son indicateur à trois positions ordonne logiquement les descripteurs des revenus par UC, les CS, les problèmes d'argent et même avoir passé un an sans voir sa famille ou avoir vécu un événement familial ayant marqué l'enfance.

Pour Villeneuve, l'indicateur ou les indicateurs synthétiques complétant la pauvreté monétaire ne doivent pas être redondants avec celle-ci, la pauvreté monétaire lui paraissant plus « naturelle » et légitime. De ce fait, la privation doit mettre au jour une dimension spécifique de la pauvreté sinon on perçoit moins bien son intérêt. Cet indicateur de précarité n'est donc pas pour lui un indicateur dérivant de la pauvreté monétaire comme il peut l'être chez Townsend, position adoptée par Eurostat et l'UE. L'état théorique de Villeneuve manque et il semble s'opposer de fait à la logique de Townsend par la dissociation logique qu'il opère entre bas revenus et d'autres caractéristiques de précarité. Enfin, dans son article, figurant dans le numéro spécial d'Économie et statistique intitulé « Sociologie et statistique », Villeneuve ne fait à aucun moment référence à Townsend et on ne sait pas s'il avait connaissance de ses travaux, si oui pourquoi n'a-t-il fait à aucun moment référence à son travail de quelque façon et quelles en sont les raisons qui l'en démarquent ?

4.2 - Le cumul des inégalités

A la fin des années 1980, l'enquête « Études des conditions de vie » permet de répondre à la question du cumul des inégalités par une véritable approche multidimensionnelle. La démarche suivie par les auteurs est originale. Elle s'inscrit clairement dans la recherche des inégalités et s'éloigne de la problématique de la pauvreté. Les indicateurs qui en sont issus se démarquent en partie des items utilisés dans la fabrication des scores de privation, notamment par la prise en compte du patrimoine, de la pénibilité du travail, de la santé et de la maîtrise de la langue française.

De fait, sept dimensions sont répertoriées par les auteurs : ressources, patrimoine, état de santé, sociabilité, insertion culturelle (illettrisme), conditions de logement et de travail. Cette démarche fait émerger 19 indicateurs raisonnés (Borkowski et Kasparian, 1991 ; Villeneuve *et al.*, 1991). Dans leur analyse menée à l'aide de plans factoriels multiples, les auteurs mettent au jour deux axes principaux. Sur le premier se situent la santé et les relations sociales (la mauvaise santé va avec une maigre sociabilité) et scindent sans surprise la population avec d'un côté les jeunes et de l'autre les personnes âgées. Sur le second axe se distribuent les revenus, le patrimoine et les types d'habitat dont les grands-ensembles et les cités dégradées (Borkowski, 1993). Jean-Louis Borkowski relève que les illettrés cumulent les désavantages : la vie solitaire, le mauvais état de santé, l'habitat défavorisé, de faibles ressources et un patrimoine réduit (*ibid.*). Le constat s'applique aussi bien aux étrangers qu'aux Français même si les premiers sont deux fois plus représentés.

L'auteur souligne que « La pauvreté se caractérise quant à elle par des faibles revenus, mais aussi, dans son aspect le plus extrême, par d'autres éléments plus marquants. C'est le cas de la précarité des ressources, des mauvaises conditions de logement (et tout particulièrement le fait de résider dans une cité ou un grand ensemble d'aspect pauvre), caractéristiques auxquelles on peut ajouter l'illettrisme. » (*Ibid.*, p. 10). L'auteur note plus loin que « le chômage qui, bien qu'associé à la

³ L'idée d'une variable latente est séduisante mais cette notion pourrait recouvrir tout aussi bien les diverses inégalités selon les positions occupées dans la stratification sociale et non pas un phénomène unique approché à partir de divers éléments.

pauvreté, ne caractérise pas les situations les plus extrêmes. » (*Ibid.*). Enfin, lui aussi ne relève « aucune discontinuité de ressources, aucun seuil, permettant d’opposer un monde des « exclus » à celui de la « normalité » (*Ibid.*) Il montre empiriquement un continuum des difficultés individuelles et non une polarisation ou une fragmentation des populations où d’un côté se situeraient les exclus et de l’autre les inclus. Il y a donc une réflexion critique implicite sur les notions de pauvreté et d’exclusion qui s’adosse à des observations concrètes de son étude. Borkowski reconnaît effectivement qu’il y a un sens dans le cumul des inégalités (comment faire autrement ?) mais ne suggère à aucun moment la mise en place d’un indicateur synthétique, peut-être convaincu par les arguments d’André Villeneuve qu’il a côtoyé.

Concernant les problèmes liés à la détermination d’un seuil, André Villeneuve, qui semble avoir évolué depuis la fabrication de son indicateur de précarité, analyse ainsi : « il y a de l’arbitraire à choisir un seuil lorsqu’on raisonne sur une variable unique, il est encore plus arbitraire, et surtout presque impossible, de le faire lorsqu’on met en jeu simultanément divers critères d’analyse » (Villeneuve, 1991). Sa remarque demeure toujours d’actualité.

Tableau 4.1 - Les indicateurs d’inégalités

Dimensions		Indicateurs retenus
Revenus	1	Revenus les plus élevés du ménage au cours des 2 dernières années permet de lisser les revenus
	2	Précarité des ressources déterminée par un score de 11 facteurs dont certains subjectifs.
	3	Taux de prestations institutionnelles (hors retraites) constituant les revenus du ménage.
Emploi	4	Pénibilité du travail et durée d’exposition.
	5	Durée hebdomadaire du travail pour les actifs, nombre d’années de travail pour les inactifs.
	6	Précarité de l’emploi en tenant compte des inactifs, chômeurs, travail irrégulier, etc.
Insertion culturelle	7	Indicateur construit par sommation d’aptitudes à l’usage de la langue.
Santé	8	Suivi médical des problèmes de santé, temps écoulé depuis le dernier recours.
	9	Usure au travail : durée d’exposition au travail pénible.
	10	Indicateur de morbidité sommation : poids attribués aux maladies selon la gravité.
Patrimoine	11	Valeur du patrimoine immobilier
	12	Valeur du patrimoine mobilier
Logement	13	Statut d’occupation du logement détaillé.
	14	Confort par le nombre de biens durables parmi une liste de 10.
	15	Voisinage, nature et aspect de l’immeuble détaillé
Relations	16	Nombre de personnes du ménage
	17	Présence ou existence d’enfants
	18	Parents selon la fréquence des contacts
	19	Indicateur synthétique des autres relations

4.3 - Paul Dickes et l’émergence d’un indicateur français de « pauvreté en conditions d’existence », 1987

Paul Dickes (1939-2012) sera le premier en France à donner à la fois une assise théorique à l’indicateur en termes de conditions d’existence et un indicateur empirique proche de celui encore utilisé à ce jour. Professeur émérite à l’Université Nancy II en Psychologie différentielle et enseignant également la psychologie du travail, Dickes s’est particulièrement intéressé dans la seconde moitié des années 1980 et au début des années 1990 à la « pauvreté en conditions d’existence ». On peut lui attribuer la paternité de l’indicateur français en conditions de vie actuellement utilisé en France même si, depuis, la composition de celui-ci a été modifiée.

Dans son rapport somme commandité par la Mire, Dickes relève qu'« A première vue, les différentes recherches [internationales sur la pauvreté en termes de conditions d'existence] apparaissent au point de vue théorique comme très dissemblables. Les concepts qu'elles entendent appréhender sont divers : style de vie : (Townsend, 1979), précarité (Villeneuve, 1984a, 1984b), manque prononcé de « nécessités » (Mack et Lansley, 1984), consommation (Desay & Shah, 1985), impuissance sociale (Dickes, 1987d), cumul de désavantages (Dickes *et al.*, 1984), bien-être matériel (Mayer & Jencks, 1989). En revanche, au plan des méthodes et des résultats les similitudes sont frappantes. » (Dickes, 1992, p. 7).

On peut se demander si ce sont des positionnements théoriques distincts ou seulement des rhétoriques différentes qui les recouvrent. De fait, si ces chercheurs parviennent à une même représentation de la pauvreté, à partir des mêmes méthodes, c'est qu'ils appartiennent à un même champ académique de la privation matérielle. Dickes relèvent ainsi les **points de convergences** suivants dans la construction d'un indicateur :

- Utilisations d'items dichotomiques comme éléments de base ;
- Les items recensent les manques, les désavantages, les contraintes, les privations ;
- Les domaines concernent les conditions de vie : logement, relations sociales, santé, possession de biens durables, nourriture, habillement, loisirs, éducation, travail ;
- L'indicateur composite est obtenu par sommation simple ou pondérée ;
- Le score, considéré comme un indicateur de pauvreté, s'applique à la population générale et non à des groupes spécifiques dans la population.

Ce travail systématique de comparaisons internationales et sa réflexion, le font aboutir à une théorie qui paraît cohérente. Pour ce chercheur (Dickes, 1992, p. 9), les **points théoriques postulés** sur la pauvreté en conditions d'existence se résument à :

- Un continuum latent et la variable elle-même n'est donc pas directement observable ;
- Mesure la situation proximale du ménage ;
- Par des items qui expriment des états ou des conduites ;
- Qui sont observables actuellement ou ont été observés dans un passé proche ;
- Qui se rapportent à diverses conditions d'existence, valables pour tous les ménages ;
- Qui expriment un manque de bien-être matériel et social, perçu comme défavorable par la majorité ;
- La pauvreté sera d'autant plus élevée que les conditions d'existence défavorables auront tendance à se cumuler.

L'avantage de la démarche de Dickes est de justifier point par point ses options et ainsi laisser place à la discussion des choix et des orientations. Le refus de considérer la pauvreté comme un attribut de la personne mais de la situation, le conduit à privilégier l'unité statistique au niveau du ménage et non pas de l'individu. Ce qui n'ira pas sans contradiction comme nous le verrons plus loin. En outre, il choisit de s'intéresser à ce qui touche l'individu au sein de son ménage (situation proximale) plutôt que de la région ou du pays dans lequel il vit car sa situation (moyenne, médiane) peut en être éloignée (situation distale), par exemple un riche vivant dans un pays pauvre.

Parmi les items mis au jour par les différents chercheurs (Townsend, 1979 ; Villeneuve, 1984 ; Mack & Lansey, 1984 ; Dickes, 1984), Dickes dégage **4 facettes de différenciation** :

- Type de conduite : pas de conduite (posséder un bien ; être sous locataire), conduite active (exercer une activité ou une pratique), conduite subjective (représentations, attentes, souhaits, sentiments) ;

- Domaine des conditions d'existence : logement, ressources financières, relations sociales, nourriture, biens durables, santé, loisirs, habillement, éducation, travail ;
- Mode temporel : actuel (posséder un réfrigérateur), borné dans le temps (exemple : prendre un repas chaud par jour), prospectif (ne pas savoir faire face à une dépense imprévue), rétrospectif (enfant décédé en bas âge) ;
- Relations : sans interaction sociale, relations sociales explicites avec des personnes, relations avec des organismes.

Tableau 4.2 - Choix des domaines de l'indicateur de pauvreté en conditions d'existence selon Dicks

Domaines	Retenu	Remarques
Logement	X	Contenus hétérogènes. Confort, nuisances, équipement fixe (WC, SdB), statut d'occupation. Les enquêtes ménage excluent les personnes sans abri ou en communauté, en hôtel meublé, en cité de transit, etc. Le surpeuplement pose des problèmes car lié au cycle de vie, et n'a pas la même signification pour tous les types de ménage.
Biens durables	X	Équipement qui rend le travail domestique plus facile ou plus agréable. Rôle ambigu de ces items : possession provenant d'un passé plus faste (partage de biens suite à une séparation), goût pour l'objet, les taux varient dans le temps et dans l'espace : ex. : TV couleur, portable, etc.
Nourriture		Questions gênantes, difficiles à poser. Surtout dans les questionnaires anglais.
Habillement	X	Questions gênantes.
Ressources financières	X	Questions qualitatives : origine des revenus, difficultés financières, dépendances, etc.
Santé		Corrélée avec l'âge (restriction 3, cf. infra)
Relations sociales	X	Envisagées comme ressources potentielles
Loisirs	X	Surtout dans les questionnaires anglais.
Éducation		Renvoie aux enfants dans le ménage (restriction 3)
Travail		Corrélée avec l'âge et les actifs (restriction 3)

Note : Domaines apparaissant dans les indicateurs des divers chercheurs.

X = retenu par Dicks.

De façon réfléchie, l'auteur est amené à **restreindre les items**. Ils doivent répondre aux points suivants :

1. La nature de l'item est un état ou une conduite donc pas d'items subjectifs, c'est-à-dire pas de question faisant appel à des représentations (Voir Dicks, 1987b montrant que le continuum latent n'est pas identique à celui des variables factuelles) ;
2. La référence temporelle est le présent ou le passé récent, par exemple de l'ordre de l'année à cause des transitions possibles et des questions prospectives qui font appel aux représentations ;
3. Les conditions d'existence s'appliquent à tous les ménages, quelle que soit la composition et la situation sur le cycle de vie (Cf. Tableau ci-dessus).
4. Les items expriment un manque, perçu comme défavorable par la majorité. Selon Townsend la privation est manifeste si les personnes tombent en-dessous de 3 types standards :
 - le standard objectif qui est atteint par la majorité et se contrôle donc par des taux de possession ou de pratiques ;
 - le standard social qui est accepté ou institutionnalisé par la société. La privation doit être l'objet d'un « consensus » par une « large majorité » de la population (*Ibid.*, p. 18) ;

- le standard potentiel (concerne le Tiers monde), les ménages ne tombent pas en dessous du standard de vie de la majorité mais ils tombent en dessous du standard d'existence.

Enfin le critère explicite, proposé par Mack et Lansley pour retenir un domaine : la privation doit pouvoir être éliminée ou écartée si les ressources financières du ménage sont augmentées, n'est pas retenu par Dickes car selon lui « l'intervention sociale auprès des personnes très pauvres montre que la seule augmentation des ressources financières ne sort pas automatiquement une famille ou un ménage de la pauvreté. » (Dickes, 1992, p. 14).

4.4 - Pauvreté en conditions de vie et pauvreté subjective : les apports de Stefan Lollivier et de Daniel Verger

L'article « Pauvreté d'existence, monétaire ou subjective sont distinctes » de Lollivier et Verger paru dans le numéro spécial d'Économie et Statistique de 1997 pose les bases de l'indicateur de pauvreté d'existence à l'Insee. Ces deux auteurs inscrivent leur démarche dans la continuité de celles de Townsend et de Dickes. L'idée générale est que chacun doit pouvoir accéder à un « mode de vie « normal » [...] doit se définir à partir des conditions d'existence qui expriment un manque de bien-être matériel et social perçu comme défavorable par la majorité. » (Lollivier et Verger, 1997, p. 117). Les items retenus demandent à être contrôlés par la fréquence (sont retenus les items passant les 50 %) et par le consensus. Ce contrôle par le consensus n'est toutefois pas effectif puisque les auteurs précisent les items contrôlés par le consensus « (tel qu'on peut se le représenter) » (*Ibid.*, p. 121). C'est donc, explicitement, moins un consensus qu'une représentation du consensus sur ces items. Les autres principes de sélection reposent avant tout sur la corrélation de chaque item avec le revenu. Ce critère n'est pas réellement sélectif puisqu'aucun item n'est éliminé à partir de celui-ci. Certains items ne sont retenus que dans "le souci de ne pas rompre avec une tradition bien établie" par exemple pour l'exiguïté du logement (*Ibid.*, p. 121). Ce choix est *a priori* dommageable car l'exiguïté de l'espace habitable dessine davantage une opposition rural/urbain que pauvre/aisé. Cependant, il ne représente qu'un item sur 25, ce qui introduit un bruit statistique limité. Les manques relatés par les items sont davantage perçus comme un constat de non possession, qui peut être issu d'un choix, qu'un manque véritable. Ne pas avoir de télévision peut désigner les plus pauvres qui subissent un manque et les plus aisés qui ne souhaitent pas posséder ce bien. Cependant, cet aspect n'est pas un choix des auteurs mais dérive du questionnaire qui ne dissocie pas ce qui relève du choix ou de la contrainte.

Contrairement à Dickes, Lollivier et Verger retiennent un seuil arbitraire de pauvreté dans une distribution qu'ils qualifient eux-mêmes de continue et d'unimodale, donc sans rupture autorisant statistiquement cette décision. Sont déprivés, les ménages montrant 8 privations ou plus, partant d'un alignement arbitraire ou conventionnel sur la proportion approchant celle de la pauvreté monétaire, c'est-à-dire entre 10 et 15 %.

Tableau 4.3 - Les 25 items de pauvreté d'existence retenus par Lollivier et Verger, 1997

Domaines	Contenu
Logement : confort et inconvénients	<ol style="list-style-type: none"> 1. Pas d'eau chaude 2. Pas de toilettes 3. Pas de salle de bains 4. Pas de cuisine séparée 5. Pas de système de chauffage 6. Pas de jardin ou terrasse 7. Fuite de la toiture 8. Voisins bruyants 9. Logement sombre 10. Fenêtres, sols en mauvais état (humidité) 11. Chauffage inefficace 12. Logement trop petit 13. Problème d'environnement 14. Humidité dans les sols, les murs 15. Environnement extérieur bruyant 16. Insécurité ou vandalisme dans les environs
Biens durables	<ol style="list-style-type: none"> 17. Téléphone 18. TV couleur 19. Voiture
Consommation	<ol style="list-style-type: none"> 20. Manger de la viande, du poisson une fois tous les 2 jours 21. Maintenir le logement à bonne température 22. Acheter des vêtements neufs 23. Recevoir parents ou amis 24. Se payer une semaine de vacances 25. Remplacer des meubles

Cet indicateur est fortement orienté « habitat » avec 17 items sur 25 qui lui sont consacrés (en incluant le maintien du logement à bonne température). Cette particularité le distingue des indicateurs conçus auparavant par Villeneuve ou par Dickes et de celui utilisé actuellement par l'Insee. Les auteurs notent que les corrélations sont négatives entre les indicateurs d'environnement dégradé et ceux relatifs à l'absence de confort sanitaire et de chauffage central. Ils relèvent que les grands-ensembles sont fréquemment entourés par un environnement dégradé mais dont les logements disposent néanmoins d'un standard de confort moderne. A ce stade, les procédures *a priori* de sélection des items ont été insuffisantes pour écarter ces indicateurs primaires aux effets contre tendanciel par rapport aux indicateurs de privation proprement dits.

Toutefois, les auteurs alertent du fait qu'« une telle analyse des conditions de vie ne saurait aboutir à un calcul du nombre de « pauvres », mais seulement à une analyse de ceux qui vivent de la façon la plus inconfortable. » (*Ibid.*, p. 123) et d'étudier la structure des populations soumise à ces privations. Cette remarque d'alerte contient deux idées. La première milite pour un usage pertinent de l'indicateur : ne pas tenter de déterminer un nombre de pauvres mais mettre au jour des populations en difficultés pour une analyse plus approfondie. Force est de constater que ce conseil de bon usage ne sera pas suivi dans les faits puisque les indicateurs de pauvreté servent avant tout à déterminer des taux et leurs évolutions. La seconde semble vouloir distinguer les « pauvres » des personnes qui vivent dans un moindre confort. On retombe là sur l'idée d'un indicateur d'un standard de confort contre la notion de pauvreté. Au final, la démarche de Stefan Lollivier et de Daniel Verger revient à isoler dans une distribution continue, de façon raisonnée mais conventionnelle ou arbitraire, une part d'environ 10 % des ménages dont les conditions d'existence sont les plus modestes aux fins d'analyse des processus et non pas de comptage.

Parallèlement à cet indicateur de déprivation, ils construisent dans leur étude de 1997 un indicateur de pauvreté subjective basé sur une série d'appréciations d'insuffisance de ressources et de retards de paiements (Tableau 4.4). Tous les items retenus ne sont pas dotés d'une égale pertinence. Il pourrait être opposé qu'un ménage qui dépense plus qu'il ne gagne et puise dans ses réserves indique avant tout qu'il possède des réserves et qu'en ce sens il peut encore se permettre d'être dépensier. En revanche, la situation sera plus difficile pour un ménage sans aucun matelas pécuniaire pour amortir les coups durs. Considérer sa situation financière difficile est une appréciation toute relative et dépendante de facteurs éloignés de la pauvreté. Par exemple un investissement boursier qui se révèle hasardeux peut mettre en difficulté passagère un ménage sans que celui-ci soit déprivé ou vive des situations de pauvreté. De même, les retards de traites ou d'emprunt signalent les ménages qui ont investi, soit dans leur logement, soit dans l'achat d'une voiture ou un autre bien et ne sont donc pas particulièrement pauvres mais ont un budget momentanément « serré » par ces investissements. On notera que l'investissement dans un logement constitue une dépense qui est aussi une épargne patrimoniale et qu'en ce sens il est difficile de retenir cet item comme élément d'un indicateur de pauvreté même subjective. En revanche, les surendettés, dont la situation serait intéressante à examiner *a priori* et peut-être à intégrer, ne sont pas repérés.

Enfin, la confrontation des trois indicateurs de pauvreté est informative. Elle montre que le cumul des pauvretés est loin d'être évident à interpréter puisque l'intersection commune à ces 3 variables est minoritaire. Les populations repérées sont hétérogènes et de fait, en dehors de la pauvreté monétaire, les deux autres indicateurs sélectionnent des ménages dans chaque décile de revenus, même si la part des ménages déprivés dans le 1^e décile des niveaux de vie est plus lourde (30 % à 35 %) et diminue progressivement jusqu'au dernier décile.

Tableau 4.4 - Les items de pauvreté subjective utilisés par Lollivier et Verger, 1997

Domaines	Contenu
Insuffisance des ressources	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le ménage dépense plus qu'il ne gagne, puise dans ses réserves ; 2. Considère sa situation financière comme difficile ; 3. Déclare un revenu inférieur au revenu minimal pour joindre les deux bouts.
Retards de paiement	<ol style="list-style-type: none"> 4. Retards de paiement au cours des douze derniers mois des factures d'électricité, d'eau, de gaz ou leurs impôts ; 5.de traites d'emprunt, loyers, charges ; 6. Autres emprunts.

5 - Critiques de la notion et de l'instrument « pauvreté en conditions de vie »

5.1 - Pauvreté ou norme de consommation matérielle standard ?

Les indicateurs de déprivation s'appuient sur un nombre varié d'items : actuellement, 9 pour Eurostat, un autre en test est composé de 13 éléments, 27 pour l'actuel indicateur français (mai 2013). On ne peut établir un lien direct et rigoureux entre la qualité de l'indicateur et le nombre d'items entrant dans sa construction. Sur le fond, la composition de ces indicateurs indique qu'ils sont moins des indicateurs de pauvreté, comme ambitionné initialement, que des indicateurs d'une norme de consommation matérielle standard qui correspondrait à celle des ménages des pays économiquement avancés. L'expression « pauvreté en conditions de vie », que recouvrent les indicateurs en question, est abusive car les items relèvent de certaines difficultés de consommation de biens et de services auxquelles font face les plus démunis sans prendre en compte des dimensions plus fondamentales, telles que l'emploi ou la santé par exemple. De ce fait, c'est bien plutôt d'une norme de consommation matérielle dont il est question, donc d'une petite partie des conditions de

vie et pas forcément les plus importantes. Le terme « pauvreté », qui possède un fort potentiel de 'scandalisation' et dramatisant, associé aux termes « conditions de vie » a permis de lui insuffler une gravité, somme toute, artificielle. C'est peut-être pour ces raisons que l'expression actuellement employée en Europe et par Eurostat, est davantage *Material deprivation* ou aussi celle de « bien-être matériel standard », expressions qui semblent à la fois plus restrictives et mieux adaptées.

De même que la pauvreté monétaire, la pauvreté en conditions de vie ne rend pas compte de dimensions importantes des conditions de vie des individus : le degré de précarité de l'emploi pour les actifs, les revenus de l'emploi et de la redistribution, la fréquence et la durée des épisodes de chômage, les conditions et la précarité de l'habitat, la santé, l'espérance de vie sans incapacité, le capital culturel, le potentiel du support social, le patrimoine, etc. Lorsque les indices de privation de certains pays en tiennent compte c'est toujours au travers des appréciations subjectives des individus et de ce fait, ils recensent davantage la perception qu'ont les individus de leur vie plutôt que la manière dont ils vivent effectivement (Halleröd, 1995).

5.2 - La privation matérielle comme approximation de la pauvreté monétaire

Les indicateurs de privation avaient ou ont toujours pour but d'être des indicateurs alternatifs aux indicateurs de pauvreté monétaire dont les faiblesses sont connues (cf. § 3.3). La privation relative est effective lorsque les gens « ne peuvent pas obtenir, du tout ou suffisamment, les conditions de vie – c'est-à-dire les régimes, les agréments, les standards et les services – qui leur permettent de jouer les rôles, participer aux rapports et suivre le comportement usuel auquel on s'attend d'eux en vertu de leur adhésion à la société » (Townsend, 1987, 1993). Plusieurs observateurs remarquent que dans la théorie de Peter Townsend de la privation relative, la pauvreté peut être définie comme un manque de ressources suffisantes et « la privation » comme le résultat de la pauvreté (Fahey, 2010 ; Guio *et al.*, 2012). La pauvreté monétaire se situerait donc en amont de la chaîne causale et elle déterminerait les conditions de vie, les difficultés financières ressenties. En aval se situeraient diverses difficultés liées au mode de vie, aux comportements et aux perceptions des populations modestes, à la santé et à l'espérance de vie dépendantes du statut social. Instrumentalement, cela aboutit à tenter de cerner la pauvreté d'un côté par des indicateurs de pauvreté monétaire et de l'autre par des scores de privation (Fleurbaey *et al.*, 1998).

Dans cette logique la pauvreté en conditions de vie se poserait en alternative crédible et, pour certains, plus fiable à la définition traditionnelle de la pauvreté comme une insuffisance conventionnelle des revenus. « En pratique, le revenu collecté dans les enquêtes est un revenu courant dont la mesure est imprécise et les fluctuations délicates à interpréter. Il est au contraire très simple de savoir si l'individu a ou n'a pas tel bien, a accès ou non à tel service. » (Note préliminaire Insee du 3 mai 2006 aux premières exploitations de l'enquête EPCV de janvier 2006, « Standard de vie »). Deux problèmes se posent alors. L'absence d'accès à ces biens et à ces services permettent-ils de mieux repérer effectivement les ménages pauvres que les revenus même en incluant les imperfections déclaratives et les critiques portées sur les revenus instantanés par rapport aux revenus constants ? Ce moindre accès aux biens et services relève-t-il uniquement de la privation ou d'autres éléments interfèrent, comme par exemple les fluctuations de la consommation selon les préférences adaptatives, ajoutant alors à la confusion de la mesure ?

En suivant Townsend, la pauvreté serait réductible, au moins dans sa mesure, à la dimension monétaire. De fait, détenir un réfrigérateur ou tout autre bien de consommation, recevoir des proches à manger, loger dans un appartement décent dépend avant tout des revenus du ménage. La « pauvreté » en conditions de vie actuellement utilisée serait alors une pauvreté monétaire mesurée différemment (Cf. supra). Dès lors, s'il y a dissociation empirique entre la mesure de la pauvreté monétaire et la pauvreté en conditions de vie, ce serait d'une part à cause d'éléments mal évalués, de l'inconsistance de certains items, voire d'évolutions contradictoires des items, de dimensions de choc par exemple du chômage, du veuvage ou de la rupture, et d'autre part à l'imperfection de la mesure des revenus.

Paradoxalement, la justification de l'indicateur de pauvreté en conditions de vie s'appuie sur deux arguments contradictoires. D'un côté, la privation et la pauvreté monétaire ne reflèteraient pas les mêmes dimensions de la pauvreté, ce qui expliquerait qu'empiriquement ces deux « dimensions » ne se superposent pas. De l'autre côté, la privation serait un sous-produit de la pauvreté monétaire. Dès lors, la pertinence des indicateurs de privation peut s'appuyer sur la corrélation observée entre privation et pauvreté monétaire. Ainsi, Guio et ses collègues remarquent « qu'il y a une longue tradition d'utilisation de cette association [privation et pauvreté monétaire] pour valider les indicateurs de privation. A la fois, Peter Townsend (1979) et Mack & Lansley (1985) utilisent la corrélation entre revenus et privation pour sélectionner leurs items. » (Guio *et al.*, 2012, p. 37). L'argument est ici davantage d'autorité (scientifique) plus que de fond, ce qu'on retrouve plus fréquemment lorsqu'il y a une difficulté conceptuelle difficile à surmonter. L'idée implicite contenue dans ce contrôle chez Townsend est qu'une recherche complètement aboutie parviendrait à une corrélation parfaite entre indicateurs de privation et celui de manque de ressources monétaires. En ce sens, les deux indicateurs seraient alors totalement redondants. Une recherche inaboutie, donc la disjonction entre les deux indicateurs comme l'on observe actuellement, justifierait l'usage de ces deux indicateurs mais l'on ne saurait pas précisément auquel de ces instruments attribuer l'erreur de mesure. La pauvreté monétaire serait-elle trop mal approchée ou serait-ce la privation due à la pauvreté monétaire ? Je ne reviendrai pas sur un débat périphérique concernant les revenus instantanés ou permanents qui sont une tentative de réponse à ces remarques.

5.3 - Cadre socio-spatial de l'indicateur : national, européen ou international ?

Ce paragraphe emprunte la plupart des réflexions au document de travail de Tony Fahey de 2010, "*Poverty and the Two Concepts of Relative Deprivation*".

Nous avons vu que le Conseil de l'Europe définit les pauvres comme « les personnes dont les ressources matérielles, culturelles ou sociales) sont si faibles qu'elles sont exclues des modes de vie minimaux *acceptables dans l'état membre* où elles vivent. » Cette définition appelle explicitement à situer la mesure des pauvres au niveau national tout en ayant pour but une harmonisation des indicateurs dans l'Union européenne aux fins de comparaison. Nous allons constater que c'est une première contradiction. Le cadre ou le contexte visé par l'indicateur de pauvreté est un sujet rarement abordé mais reste déterminant. Naïvement, on pourrait s'attendre à ce que l'indicateur demeure pertinent aux deux ou trois niveaux habituellement visés : national, européen et international. Or, ce n'est pas le cas. Selon Fahey, la pauvreté en conditions de vie au niveau de l'UE n'est pas seulement un moyen supplémentaire de mesurer les privations. Elle offre plutôt un nouveau *cadre* socio-spatial des privations puisqu'elle est basée sur un seuil d'adéquation de la consommation du ménage qui est définie de la même manière pour toute l'UE malgré les disparités (sociales, géographiques, culturelles) des États membres. L'indicateur d'Eurostat repère les ménages qui manquent de trois ou plus des neuf articles de consommation de base dans l'UE. Par conséquent, elle définit ainsi un cadre des privations dans toute l'UE plutôt qu'un cadre national et elle délimite implicitement la privation non pas en fonction du mode de vie minimal acceptable dans l'État membre auquel les individus appartiennent, selon le concept de pauvreté officiel de l'UE, mais selon un standard minimum unique pour tous les membres de l'UE. Là où l'indicateur de risque-de-pauvreté est une expression de « nationalisme méthodologique », l'indicateur de privation matérielle peut être interprété comme une tentative européenne d'échapper aux limites nationales de cette approche.

Il faut au minimum retenir que le cadre visé par un indicateur de privation demande à être déterminé auparavant. S'agit-il de mesurer la privation au niveau national pour un usage national ? C'est-à-dire mesurer l'évolution d'une « certaine pauvreté » nationale, de repérer les « exclus » qu'ils se situent au niveau individuel ou familial selon certaines de leurs caractéristiques

sociodémographiques et de suivre les évolutions temporelles de leurs proportions dans le pays concerné ? Ou bien s'agit-il de la mesurer pour des comparaisons internationales afin de permettre de situer relativement les pays et particulièrement ceux de la zone euro. Ainsi, repérer les pays « à la traîne » et éventuellement aider leur développement « social » ?

Ce problème n'est pas spécifique à la privation matérielle mais touche également les taux de pauvreté monétaire. De fait, en 2007 un ménage britannique avec 11 000 PPS (Purchasing Power Standards) serait compté comme pauvre, tandis qu'un ménage semblable avec le même revenu en Pologne ne le serait pas car ils auraient presque le double de la médiane polonaise. Beaucoup de pauvres de Grande-Bretagne ont ainsi un niveau de vie plus élevé que les classes moyennes polonaises. D'où l'intérêt d'un indicateur alternatif de privation. Fahey poursuit sa réflexion par « D'autres comparaisons sont encore plus extrêmes, avec le Danemark, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Suède en haut du spectre ayant des niveaux de privation de l'ordre de 3 à 7 %, tandis qu'à l'autre extrémité 72 % sont déprivés en Bulgarie et 53 % en Roumanie. Le défaut conceptuel entre cet indicateur et la définition de pauvreté officielle de l'UE est mis en évidence par les derniers cas : une mesure qui peint la majorité de la population nationale comme pauvre en conditions de vie ne réconcilie pas facilement avec un concept de la pauvreté comme une minorité marginalisée subsistant aux franges de chaque État membre » (Fahey, 2010). Cet exemple montre que l'indicateur mis au point au niveau de l'UE n'est pas applicable au niveau national, en tous cas pas pour tous les pays de l'UE. La mesure de la pauvreté monétaire n'échappe pas non plus à cette critique. Le taux relatif « du risque de pauvreté », mesuré au seuil de 60 % de la médiane des revenus de l'UE, s'étendait au plus bas à 6,1 % dans les sociétés scandinaves et au plus haut à 74,1 % dans les pays baltes (Whelan et Maître, 2009, p.6 ; Fahey, 2010, p. 14).

De son côté, l'indicateur de privation matérielle est construit à partir de standards de pays riches : le manque d'une télévision en couleurs, d'une voiture, d'une semaine de congé loin de la maison (comptés comme des indicateurs de privations dans l'UE). Ces items reflètent le standing des pays, même les plus pauvres dans l'UE, comme membres du monde riche. La Roumanie et la Bulgarie, par exemple, les deux états les plus pauvres de l'UE, sont classés parmi le tiers supérieur des nations dans le monde selon l'indice de Développement Humain. La Banque mondiale les classent comme des pays aux revenus moyens-supérieurs (UNDP 2009, la Banque mondiale 2009). Selon l'indicateur de pauvreté absolue utilisé par la Banque mondiale – la proportion de la population vivant avec moins de 2 \$ par jour – seuls 4,1 % des Roumains sont pauvres comparés aux 50 à 90 % de la population des pays les plus pauvres dans le monde... L'indicateur de privation matérielle présente un indicateur relatif dont le cadre se situe implicitement en Europe aux fins d'utilisations comparatives à ce niveau alors que le système d'autrefois utilisait des points de référence uniquement nationaux (Fahey, 2010).

D'un point de vue pratique, les réflexions précédentes amènent à abandonner l'idée d'un indicateur unique servant aux trois niveaux socio-spatiaux de la nation, de l'Europe et du monde ou même simplement de l'Europe et, dans notre cas, de la France. Le choix du cadre socio-administratif doit précéder à la mise en chantier d'un concept de pauvreté relative, quel qu'il soit. La question qu'il est nécessaire de se poser est d'une pauvreté « relative à quoi » ? A l'observation, la pauvreté monétaire relative semble répondre à la préoccupation nationale et l'indicateur de privation viserait davantage le niveau européen. Les ménages aux revenus moyens dans les états européens les plus pauvres détiennent des revenus qui sont inférieurs au seuil de pauvreté du revenu relatif des pays les plus riches. Par ailleurs, le paradoxe est qu'il y a une proportion de pauvres plus importante dans la population irlandaise qu'en Pologne (Fahey, 2007, p.36 cité par Whelan et Maître, 2009).

5.4 - Multidimensionnalité de la pauvreté, de la privation ou multidomains ?

Sous l'expression de multidimensionnalité de la pauvreté s'abritent diverses visions de cette notion. D'abord, si contrairement à Simmel on accepte (sans plus d'argument) que la pauvreté serait un cumul d'inégalités, alors on peut penser qu'elle recoupe différentes dimensions telles que l'emploi (chômage, emploi non qualifié, catégorie socioprofessionnelle, les diplômés), la dimension cognitive et culturelle, les revenus (niveau, régularité, composition du travail, de la rente ou de la redistribution), la santé physique et mentale (par exemple l'espérance de vie sans incapacités, certaines pathologies sont corrélées avec les franges de la population les plus défavorisées), la sociabilité (volume et surtout « performance » du réseau social), le confort de vie (domestique, environnemental), la reconnaissance symbolique (prestige ou à l'inverse stigmatisation), etc. Nous pointons bien là différentes dimensions dont les échelons les plus bas peuvent servir à décrire les facettes de la pauvreté ou du fait d'être socialement défavorisé.

L'expression multidimensionnalité de la pauvreté est polysémique et comme souvent l'ambiguïté de l'expression contribue au flou et au succès de son utilisation car chacun trouve écho à ses propres préoccupations. La multidimensionnalité de la pauvreté en conditions de vie est fréquemment invoquée pour justifier le nombre important d'indices élémentaires intervenant dans la composition de l'indicateur de privation. Les dimensions sont, cette fois, confondues avec les composantes des items : difficultés monétaires, nutrition contrainte, sociabilité réduite, qualité inférieure du logement, restrictions des divers biens d'équipement, impossibilité de prendre une semaine de vacances, etc. C'est donc davantage de l'ordre de la pluralité des domaines du standard de vie que de la multidimensionnalité de la pauvreté dont il est question dans les indicateurs de privation.

Un autre usage est de considérer les trois indicateurs traditionnels pour cerner la pauvreté comme autant de dimensions de la pauvreté : monétaire, en conditions de vie et subjectif. Le constat des trois indicateurs se recouvrant très faiblement — l'intersection des 10 % des ménages situés au bas de chacune de ces « pauvretés » représente environ 2 % (Lollivier et Verger, 1997) — sert donc parfois d'argument censé montrer la multidimensionnalité de la pauvreté (Verger, 2005). Or, en prenant un pas de recul, on peut se demander si ces 3 constructions approchent chacune à leur manière « la pauvreté » ou plus prosaïquement si ces 3 notions recouvrent des phénomènes distincts, composites. Intuitivement, on perçoit qu'ils ne sont pas totalement étrangers les uns aux autres et qu'ils ont en commun une certaine proximité avec diverses situations des populations modestes. Mais si ces phénomènes sont distincts, ils conduisent logiquement à des résultats distincts. Les assimiler à un phénomène unique serait alors fautif.

Eurostat demeure sur une mutidimensionnalité originale de la pauvreté réduite à la pauvreté monétaire, la privation et un indicateur d'un faible volume de travail dans le ménage. Cela mène l'institution européenne à agréger ces diverses dimensions. La notion de pauvreté se transforme encore et se pare d'une nouvelle appellation : « danger de pauvreté et d'exclusion sociale ». Selon le document d'Eurostat, « Le nombre des personnes qui sont « en *danger de pauvreté et d'exclusion sociale* » est défini selon trois indicateurs :

1. l'indicateur standard de l'UE « **en risque de pauvreté** » (les gens « en **risque** de pauvreté » sont les gens vivant dans un ménage dont le revenu total équivalent est au-dessous de 60 % du revenu national médian du ménage (l'échelle d'équivalence est l'échelle OCDE modifiée)) ;
2. un indicateur de « la **privation matérielle sévère** » (une variation sur l'UE de l'indicateur de MD à 9 items présenté ci-dessus, dont le seuil a été levé de trois à quatre des mêmes items) ;
3. et une mesure de « **la très faible intensité de travail du ménage** » (un ménage est dit « à très faible intensité de travail » dès lors que ses membres adultes âgés de 18 à 59 ans ont travaillé en moyenne moins de 20 % de leur potentiel de travail total pendant la période de référence de revenu (c'est-à-dire l'année précédant l'enquête) – l'indicateur recense les personnes âgés de 0 à 59 ans appartenant à ces ménages). »

5.5 - Des « riches » déprivés et les plus pauvres absents

Si l'indice de privation croît avec la faiblesse des revenus, il reste que même parmi les ménages les plus aisés cet indicateur repère des pauvres en conditions de vie. De fait, ces derniers déclarent toujours environ deux items de privation par exemple chez Townsend. De surcroît, Lollivier et Verger notent que « les très gros patrimoines ne se distinguent pas par un taux de pauvreté d'existence nul. » (Lollivier et Verger, 1997, p. 124). Ce simple fait, récurrent au cours du temps et de l'espace, interroge la pertinence de l'indicateur car il suggère que, par exemple, l'on peut faire partie des 10 % les plus aisés, dans le langage commun les « riches », mais être *déprivés* d'éléments matériels standards. Conceptuellement, il est difficile de concilier privation de biens standards ou de services ordinaires et aisance financière, voire « les très gros patrimoines ». On pourrait objecter qu'il existe certains cas de paysans avec un gros patrimoine professionnel et vivant des conditions de confort très rustiques. Mais dans ce cas, ne serait-ce pas par choix ou par habitude d'un standard de vie modeste ou encore un arbitrage entre confort et sauvegarde oui accumulation du patrimoine ? Toutefois, il peut exister des personnes avec un bon niveau de revenu amputé par des charges importantes remboursements, pensions alimentaires, parents à charge, etc.

Le paradoxe le plus gênant concerne les populations les plus pauvres, tels les sans-abri, les gens du voyage, dont certains vivent actuellement en bidonvilles, et disparaissent de la comptabilité des pauvres. Comme le reste des enquêtes ménage, les enquêtes SILC-SRCV concernent les personnes vivant en logements ordinaires, d'où l'exclusion des populations citées. Si cette critique est davantage à mettre au compte de la nature des enquêtes plutôt que celle des indicateurs, il demeure le fait que ces indicateurs ne tiennent pas compte des plus pauvres. Ce n'est pas une particularité française mais c'est général en Europe. Cela peut aboutir dans certains cas à ce que les ménages, qui étaient auparavant repérés par la MD dont leur situation s'aggrave, sortent (du repérage) de la pauvreté en se retrouvant à la rue. Cependant, leur absence ne peut influencer que marginalement sur les taux de privation et de pauvreté en France à cause des écarts des masses en présence, 141 000 sans abri en 2012 (Yaouancq *et al.*, 2013) contre plus de 8,7 millions de pauvres en 2009 (Insee, 2012). En revanche la relative absence de données sur les inégalités que ces populations subissent contribuent à leur invisibilisation sociale.

5.6 - Arbitraire du seuil de pauvreté

La fixation du seuil, aussi bien de la pauvreté monétaire que de la privation, permettant de séparer les pauvres de ceux qui ne le sont pas, pose différents problèmes dont les fluctuations importantes des populations repérées (Cf. supra). Il n'y a aucun consensus pour décider à quelle distance au-dessous de la norme de l'individu moyen ou de la famille moyenne devrait être fixé le seuil en dessous duquel on serait pauvre. Le choix des seuils de pauvreté appropriés est ainsi devenu complètement arbitraire (Fahey, 2010). Comme pour la pauvreté monétaire, il est impossible de trouver un seuil à la privation matérielle qui ferait une rupture sociologique claire entre les populations séparées par celui-ci. Pour sa part, Dickes refusait de fixer un seuil à son score de privation afin d'y échapper (1992, p.58), et on se souvient que Villeneuve refusait tout simplement de calculer un score afin d'éviter de mélanger des indicateurs primaires dont le mixe lui semblait relever du « n'importe quoi ».

On pourrait penser que le seuil importe peu, dans un phénomène qui relève du continuum, du moment qu'il permet de repérer des populations déprivées dans une optique d'étude de ces populations et non pas une optique de comptage et de détermination de pourcentages de pauvres. C'est la position développée, par exemple, par Daniel Verger. Le problème est que la pérennité de cette position n'est pas assurée et il est loisible de constater que dans le cas de l'indicateur de pauvreté monétaire, celui-ci échappe aux préventions du concepteur et l'indicateur de pauvreté acquiert une autonomie en un instrument de comptage dont les variations sont dotées d'un enjeu

politique. Pourtant, nous savons que selon le niveau retenu de ce seuil, le taux des populations repérées peut varier très sensiblement.

5.7 - Arbitraire du choix des indicateurs élémentaires

La réflexion d'Accardo et de Chevalier, s'intéressant plus généralement aux indicateurs construits à partir d'un score tels *l'indice de santé sociale*, est aussi applicable à l'indicateur synthétique de privation. Ces deux auteurs pensent ainsi que « la liste des indices élémentaires présente un aspect assez hétéroclite. [...] Chaque composante est recevable mais il ne semble pas exister de raison dirimante [inataquable] pour ne pas considérer aussi bien le suicide ou la toxicomanie des adultes, la pension moyenne des plus de 65 ans ou les morts sur la route à cause de la vitesse. » (Accardo et Chevalier, 2005, p. 33). Comme ils le remarquent eux-mêmes le choix des indicateurs élémentaires est souvent prosaïque et est surtout dépendant de la disponibilité des données. La seconde critique qu'ils développent est l'univocité ou la fidélité des items selon laquelle les items doivent apporter sans équivoque une mesure spécifique et posséder des « qualités expressives » indiscutables. Il n'est pas exagéré de constater que les indicateurs de privation matérielle, bien qu'expressives, restent discutables, et n'échappent pas à ces critiques.

5.8 - Absence de consensus sur les items de privation

Il faut rappeler qu'il y a absence de consensus sur la liste pertinente des items à prendre en compte dans le calcul de la MD (cf. § 2.3). Les particularités culturelles et géographiques des pays rendent difficile le consensus sur le même panier de biens et de services communs à l'ensemble des nations de l'UE. Ainsi par exemple, à Malte les items relatifs au chauffage de la maison sont très peu cités comme privation, dans les pays de l'Est pouvoir recevoir chez soi et décorer son logement sont des items importants. Les pays du Nord, biens pourvus, sont les plus restrictifs sur les items composant la pauvreté et inversement les pays les moins aisés sont aussi ceux où leurs habitants déclarent le plus grand nombre d'items entrant dans la privation. Ce constat suggère l'hypothèse probable que dans un pays les gens déclarent plus volontiers le manque comme préjudiciable lorsque soi-même ou de nombreuses personnes autour de soi en sont privées (Accardo et Saint Pol, 2009). Ainsi, dans les pays aisés, les représentations de la pauvreté correspondent davantage à une pauvreté quart-mondiste des « laissés pour compte » et des surnuméraires qu'à la privation matérielle des pays plus modestes.

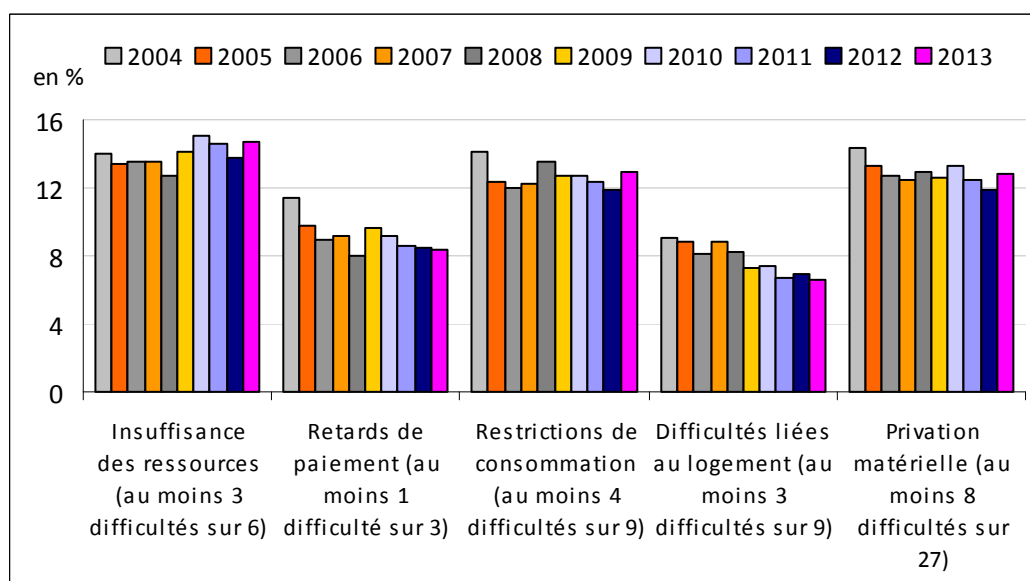
6 - L'indicateur de privation matérielle utilisé par l'Insee

6.1 - État des lieux

La crise économique récente n'a pas eu d'impact notable sur l'indicateur de pauvreté en conditions de vie de l'Insee (Graphique 6.1). En dehors de l'année atypique 2004 qui a probablement fait les frais de mise en place de SRCV, les variations de l'indicateur de pauvreté en conditions de vie sont mineures et erratiques sur la période 2004-2012. Toutefois et contre toute attente, une légère tendance à la baisse se dégage sur cette période. Ce constat pose donc la question de la pertinence d'un indicateur de pauvreté insensible à une crise économique de grande ampleur comme celle que nous connaissons depuis 2008.

Le graphique 6.1 montre également les tendances divergentes des quatre « sous-dimensions » au cours du temps. En écartant 2004, les difficultés budgétaires (ou les insuffisances de ressources) augmentent, les retards de paiement et les désavantages du logement baissent, quant aux restrictions de consommation elles semblent relativement stables. L'indicateur total de pauvreté en conditions de vie est donc le résultat apparemment stable de tendances qui en réalité divergent mais finissent par se compenser les unes les autres.

Graphique 6.1 - Évolutions temporelles des 4 dimensions de la privation matérielle



Champ : Ménages.

Source : SRCV 2004 à 2012.

Il est déjà perceptible que l'hypothèse fondatrice de la latence de la pauvreté en conditions de vie, sur laquelle repose l'indicateur censé l'approcher, est mise à mal par ces trois diverses tendances. De fait, si la pauvreté en conditions de vie peut conceptuellement se concevoir comme une variable latente qui est approximée par divers indicateurs élémentaires de biens d'équipement et d'autres conditions de vie, les items qui la constituent devraient en toute rigueur, chacune à son rythme, aller dans le même sens de ce phénomène unique qui serait la pauvreté en conditions de vie. Or, ce n'est pas ce qui est constaté. Ces divers indicateurs décrivent des reconfigurations d'éléments de diverses natures : privations objectives, éléments subjectifs de ressources diverses, éléments d'appréciation de certaines consommations et services, retards de paiements déclarés, dont une partie correspond à des investissements mobiliers et immobiliers. Il est nécessaire de les observer précisément.

6.2 - Les items composant le score de la pauvreté en conditions de vie français en 2012

En France, un ménage est dit pauvre en conditions de vie ou matériellement déprivé lorsqu'il cumule au moins 8 privations ou difficultés sur les 27 recensées ci-après. Par convention, une personne est privée matériellement lorsque son ménage l'est. Les 27 privations ou difficultés retenues par l'Insee pour mesurer le taux de déprivation matérielle sont les suivants :

Insuffisance des ressources

1. Être soumis à des remboursements d'emprunt >33% des revenus (effort, rembpa) ;
2. Avoir été en découvert bancaire au cours des 12 derniers mois (decouv, remvar) ;
3. Avoir des revenus insuffisants pour équilibrer le budget du ménage (pascouv, equil) ;
4. Puiser dans ses économies pour équilibrer le budget (puis, puisec) ;
5. Détention d'aucun placement financier (noepd, typrf) ;
6. Considérer sa situation financière comme difficile ou ne pas y arriver sans faire de dettes (diff ; nivactb modalités 1 et 2) ;

Retards de paiement

7. Retards de paiement au cours des 12 derniers mois : factures d'électricité ou de gaz (Difelec, iplec) ;
8. Des loyers (Difloy, iploy) ;
9. Ses impôts (Difimp, ipimp).

Restrictions de consommation

10. Maintenir le logement à la bonne température (diftemp, temp) ;
11. Pas de moyens financiers pour se payer une semaine de vacances (difvac, vac) ;
12. Pas de moyens financiers pour remplacer des meubles (difmeub, meub) ;
13. Acheter des vêtements neufs (difvet, vet) ;
14. Acheter de la viande (difviand, viand) ;
15. Recevoir parents ou amis (difrecep, recep) ;
16. Offrir des cadeaux au moins une fois par an (difcad, cad) ;
17. Posséder deux paires de chaussures (difchaus, chaus) ;
18. Ne pas faire de repas par manque d'argent (au moins une fois au cours des deux dernières semaines) (difrepas, repas).

Difficultés de logement

19. Surpeuplement (dens, kip) ;
20. Pas de salle de bains (pasbain, bain) ;
21. Pas de toilettes (pastoil, wc) ;
22. Pas d'eau chaude (paseau, eauchaud) ;
23. Pas de système de chauffage (paschaud, chauf) ;
24. Logement trop petit (petitt, petit) ;
25. Difficulté à chauffer (difchauff, difchauf) ;
26. Humidité (humid, toit) ;
27. Bruit (bruitt, bruit).

Note : Entre parenthèses apparaissent en premier les noms des variables utilisées dans le programme de calcul, et en second celles figurant dans le questionnaire et le dictionnaire des codes de SRCV.

Pour être considéré en difficulté vis-à-vis d'une de ces dimensions, le nombre de privations ou difficultés qu'un ménage doit rencontrer diffère selon la dimension considérée : au moins 3 difficultés sur les 6 existantes pour l'insuffisance de ressources, au moins 1 sur 3 pour les retards de paiement, au moins 4 sur 9 pour les restrictions de consommation et au moins 3 sur 9 pour les difficultés liées au logement. Ces seuils retenus sont purement conventionnels et arbitraires et auraient tout aussi bien pu être fixés à d'autres niveaux. La conséquence de la multiplication des seuils est donc la multiplication des conventions normatives.

6.3 - Les évolutions des indicateurs élémentaires de la MD Insee

Les graphiques 6.2 retracent les évolutions temporelles de chaque indicateur élémentaire composant le score de privation matérielle utilisé par l'Insee de 2004 jusqu'à 2012. Le détail des résultats figure dans le tableau de l'Annexe.

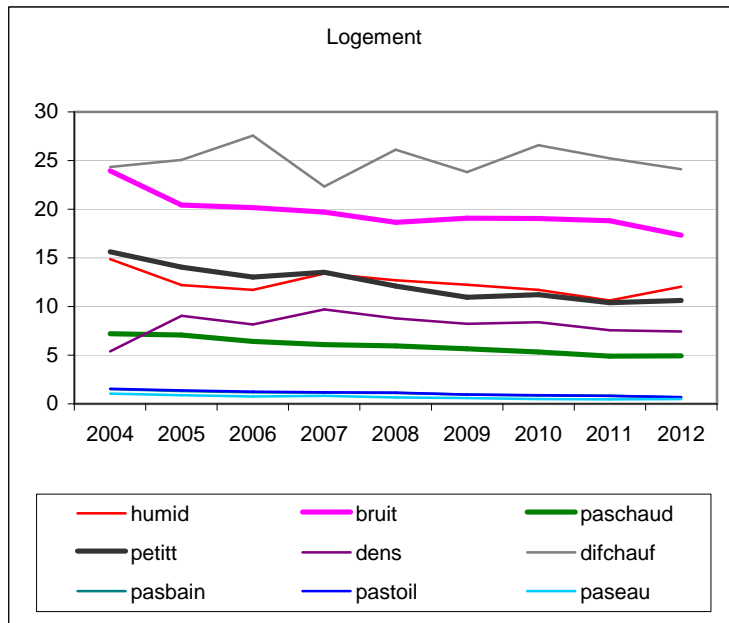
A - Logement

Les remarques principales tirées de la lecture de ces tableaux sont les suivantes :

1. Avec une amplitude variable, tous les indicateurs logement sont inférieurs en fin de période à ceux du début ;
2. Les baisses les plus élevées dans cette rubrique sont le bruit, la petitesse du logement, l'humidité et ne pas avoir d'eau chaude ;
3. Les deux items pas de toilettes et pas d'eau sont résiduels.

Graphiques 6.2 - Évolutions temporelles des items primaires de la MD Insee

Graphiques 6.2.A - Logement



Champ : Ménages

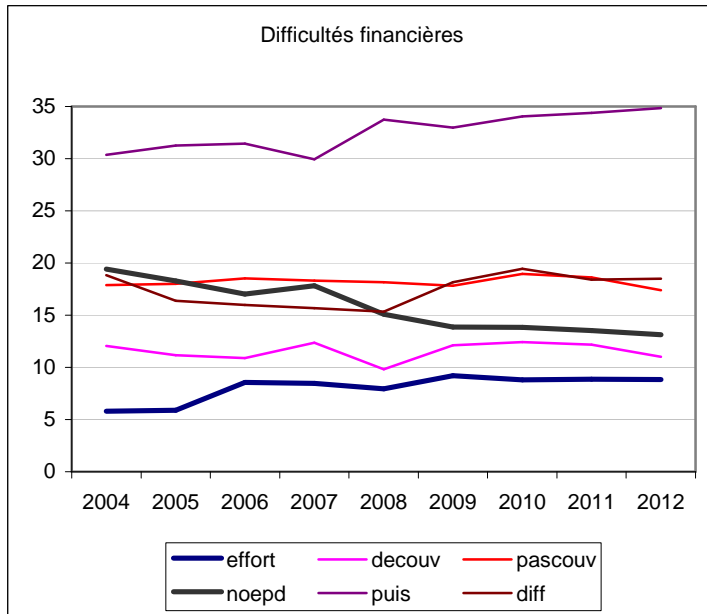
Source : SRCV

B - Difficultés financières et retards de paiement

4. Concernant les difficultés financières, « Puiser dans ses économies pour équilibrer le budget » (Variable « Puis », courbe violette la 1^{ère} en partant du haut du graphique) touche près de 35 % des ménages en 2012. Son niveau progresse nettement en 2008, et en dehors de 2009 où il fléchit, continue son avancée jusqu'en 2012.
5. Le taux d'effort de remboursement des crédits (« Effort » >=33%) augmente franchement dès 2006 et stagne ensuite ;
6. L'item « Aucun placement financier » baisse clairement après 2007, ce qui paraît cohérent avec le réflexe d'épargne et de restriction de la consommation en temps de crise et les placements dans ce type de période doivent être plus probablement de « bon père ou de bonne mère de famille ». Si cet item est bien corrélé avec de moindres revenus, il agit de façon contre tendancielle avec des indicateurs de pauvreté, il est donc nécessaire de l'exclure d'un indicateur composite de MD ;
7. Les autres indicateurs primaires de difficultés financières et de retards de paiement sont moins lisibles. Un seul item progresse en 2008 (difficulté à maintenir le logement à la bonne température), certains tendent à baisser cette année là (difimp, difelec, effort, decouv), d'autres ou les mêmes augmentent en 2009... Mais au final, les niveaux en 2012 sont malgré tout inférieurs à ceux de 2004, en dehors de « difrepas » (Ne pas faire de repas par manque d'argent au moins une fois au cours des deux dernières semaines) ;

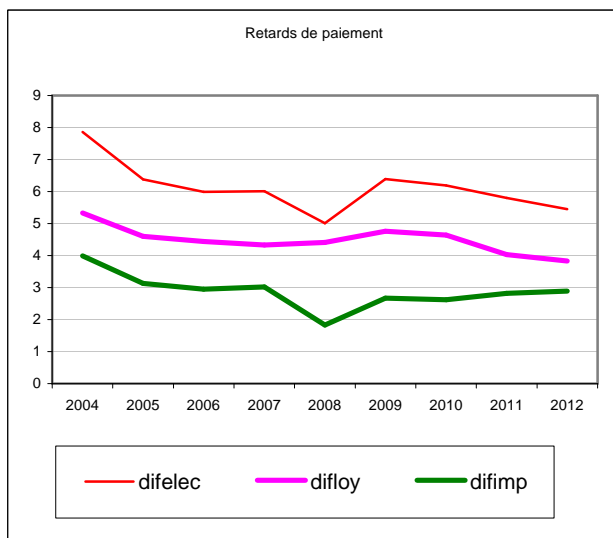
8. L'item 6 considérer sa situation financière comme difficile ou ne pas y arriver sans faire de dettes (variable diff, courbe marron la deuxième en partant du haut) correspond à une variable habituellement utilisée pour le repérage de la pauvreté subjective ;

Graphiques 6.2.B - Difficultés financières



Champ : Ménages
Source : SRCV

Graphiques 6.2.C - Retards de paiement



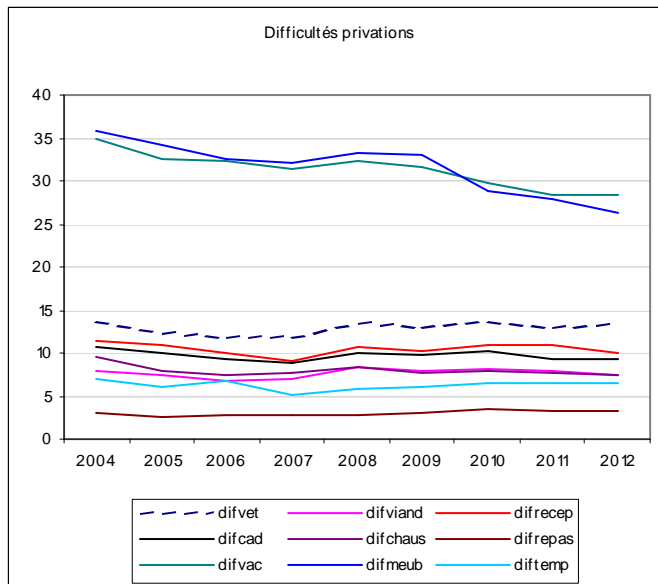
Champ : Ménages
Source : SRCV

D - Difficultés diverses et privations

9. Pour la partie privations, deux indicateurs aux taux élevés, fléchissent nettement : les difficultés à passer une semaine de vacances hors de chez soi et les difficultés à changer les meubles. Ces deux items ont connu une amorce de remontée en début de crise en 2008 et 2009 pour retomber ensuite et se retrouver à un niveau de près de 10 points inférieur à celui de 2004 ;

10. Les autres indicateurs élémentaires augmentent en 2008, baissent légèrement en 2009, réaugmentent en 2010 et en fin de période sont tous à un niveau inférieur à 2004 en dehors de « sauter au moins un repas au cours des 2 dernières semaines » (difrepas).

Graphiques 6.2.D - Difficultés de privation



Champ : Ménages

Source : SRCV

A l'observation des évolutions de chaque indicateur élémentaire, il n'est pas aisé de dégager une tendance claire même lorsque les items de confort du logement sont écartés à cause de la tendance structurelle à la progression des normes de confort de l'habitat. Par ailleurs, les taux de certains items augmentent nettement mais pour autant cela ne signifie pas qu'ils soient corrélés avec la pauvreté. C'est notamment le cas du taux d'effort de remboursement de crédits (variable « effort », voir graphique 6.2).

6.4 - Premières critiques de l'indicateur de privation matérielle utilisé à l'Insee

Le problème de l'adaptation des préférences se retrouve dans tous les indices qui font intervenir à un moment ou à un autre des opinions subjectives, par exemple les items qui sont fondés sur les difficultés financières ressenties (Fleurbaey *et al.*, 1997). Selon Fleurbaey et ses collègues, dans l'approche dite « subjective », la prise en considération des difficultés financières perçues présente l'avantage, par rapport aux revenus, d'intégrer une indication du choix de style de vie, puisqu'on peut avoir un faible revenu et arriver à s'en sortir sans trop de problème » (Fleurbaey *et al.*, 1997, p. 26). Cependant, l'interprétation du constat « arriver à s'en sortir » malgré de faibles revenus paraît davantage être le trait d'une adaptation à des conditions de vie habituelles ou « moyennes » (c'est-à-dire hors des chocs de type chômage, longue maladie, retraite récente qui ampute brutalement les revenus, etc.) plutôt qu'une évaluation objective.

En outre, on ne sait pas bien comment agit la subjectivité des acteurs et notamment leur accoutumance aux situations de crise mais il y a une adaptation effective, par exemple, dans les cas spécifiques du chômage et du veuvage (Pan Ké Shon et Duthé, 2013). Comme Paugam le rappelle, dans certains pays où la pauvreté est courante, les habitants la considèrent « normale » : « Dans ce type de société, les inégalités sont le plus souvent très élevées. Les besoins sont plus limités parce que les normes de bien-être auxquelles la population pauvre se réfère sont moins élevées. »

(Paugam, 2005, p. 100). Les préférences adaptatives sont plutôt dans ce cas des préférences normatives liées à la situation générale et historique du cadre de vie, ou dit autrement, ce sont des préférences dont « l'adaptation » correspond à un conditionnement dès la petite enfance. Si ce phénomène n'invalide pas les comparaisons temporelles au sein d'un pays, il devient rédhibitoire dans les comparaisons européennes car l'adaptation en étant différentielle revient à ce que les repères d'une même échelle d'évaluation soient décalés pour certains.

Plusieurs items entrent évidemment dans la catégorie des indicateurs subjectifs : 1 - Être soumis à des remboursements d'emprunt élevés par rapport à ses revenus ; 3 - Avoir des revenus insuffisants pour équilibrer le budget du ménage ; 6 - Considérer sa situation financière comme difficile. Les items 3 et 6 étant parfois même directement employés pour évaluer la pauvreté subjective (Les documents de travail du Sénat, 2008 ; Verger, 2005). Toutefois, à ce stade, on retiendra que l'indicateur de privation matérielle de l'Insee contient des items de « pauvreté subjective » dont les comportements s'écartent en partie des indicateurs objectifs (cf. infra). Nous verrons plus loin que ce ne sont pas les seuls.

6. 5 - Cohérence des items de l'indicateur de privation

L'alpha de Cronbach évalue la cohérence interne d'un score constitué de divers éléments. Plus la valeur de l'Alpha de Cronbach est haute et plus les items sont cohérents dans cet ensemble. L'ensemble des indicateurs primaires qui est évalué est constitué par les 27 items de la MD de l'Insee dont la variable de pauvreté subjective (diff) est retranchée. Auxquels, il s'ajoute quatre autres items : disposer d'une voiture, pouvoir faire face à une dépense inattendue, posséder un ordinateur connecté à internet, ces derniers indicateurs étant recommandés et en test dans le nouvel indicateur d'Eurostat (Tableau 6.1). Afin de conserver la même homogénéité des sources de revenus, seules les données des enquêtes de 2008 à 2011 sont utilisées (ce sont des données administratives alors qu'avant cette date elles étaient déclaratives).

Valeur du coefficient alpha : 0,832 ; standardisé : 0,829.

Tableau 6.1 - Indicateur de pauvreté en conditions de vie Insee, 27 items

Deleted Variable	Cronbach Coefficient Alpha with Deleted Variable			
	Raw Variables		Standardized Variables	
	Correlation with Total	Alpha	Correlation with Total	Alpha
fff				
pascouv	0.554893	0.818332	0.532299	0.817834
noepd	0.359628	0.826442	0.359572	0.823741
difelec	0.410401	0.825709	0.416939	0.821797
difloy	0.356299	0.827519	0.360682	0.823703
difimp	0.221662	0.830486	0.220120	0.828394
diftemp	0.398892	0.825838	0.388810	0.822752
difvet	0.585959	0.818013	0.573458	0.816403
difviand	0.475816	0.823234	0.471190	0.819942
difrecep	0.514944	0.821201	0.504042	0.818812
difcad	0.524157	0.821223	0.518384	0.818316
difchaus	0.502909	0.822384	0.495333	0.819112
difrepas	0.339412	0.828243	0.345142	0.824227
difvac	0.600386	0.815316	0.570949	0.816491
difmeub	0.656012	0.812344	0.618725	0.814818
ordinateur	0.336035	0.827723	0.344078	0.824263
internet	0.361802	0.826956	0.371993	0.823321
Inattendu	0.633793	0.813458	0.601028	0.815439
voiture	0.294639	0.828904	0.299777	0.825748
decouv	0.355541	0.826564	0.341909	0.824336
effort	0.038882	0.836292	0.027550	0.834651
puis	0.113850	0.840575	0.092238	0.832571
difchauff	0.261362	0.832034	0.250574	0.827386
pasbain	0.086601	0.832381	0.154776	0.830539
pastoil	0.085833	0.832390	0.150061	0.830692
paseau	0.079766	0.832431	0.141966	0.830956
dens	0.204655	0.831071	0.211057	0.828692
paschaud	0.092064	0.833477	0.119765	0.831679
petitt	0.219190	0.831082	0.220521	0.828380
humid	0.244147	0.830452	0.239028	0.827769
bruitt	0.159140	0.835043	0.154081	0.830561
decile01	0.327955	0.827486	0.331376	0.824690

Champ : ménages

Source : SRCV 2008 à 2011.

L'alpha de Cronbach pour ces 30 items est de 0,832. Selon Eurostat, « on considère un Alpha de 0,70 ou plus haut comme 'satisfaisant' dans la plupart des situations de recherche de sciences humaines (Nunnally, 1978). » Le retrait un à un des items puis la nouvelle estimation permet de calculer l'apport de chaque item à la cohérence de l'ensemble. Si en retirant l'item, l'alpha devient plus petit que le Cronbach global cela signifie que l'indicateur élémentaire apporte bien une cohérence supérieure lorsqu'il est introduit et inversement pour les alpha supérieurs lorsque la variable est retirée. L'alpha de Cronbach n'est qu'un outil statistique et il ne nous dit, bien sûr, rien de la nature de la cohérence et moins encore de la nature de la notion : privation objective, pauvreté subjective, mélange des deux précédents, etc.

Tableau 6.2 - Corrélations des items de la MD en essai méthodologique (17 items) avec le 1^e décile de revenus par UC

N°	Items	Libellés	Coeff. de corrélation avec le 1 ^e décile de niveau de vie	%	N°	Items	Coeff. de corrélation avec le 1 ^e décile de niveau de vie
1	Inattendu	Ne peut faire face aux dépenses inattendues	0,25013	30,8	19	<i>decouv</i>	0,09988
2	difvac	Se payer 1 semaine vacances par an	0,24887	29,2	20	<i>humid</i>	0,09609
3	difmeub	Remplacer des meubles	0,24112	29,3	21	<i>petitt</i>	0,08833
4	difvet	Pouvoir acheter vêtements chauds	0,22254	12,4	22	<i>paschaud</i>	0,08818
5	difcad	Offrir des cadeaux 1 fois par an	0,21913	9,0	23	<i>difchauff</i>	0,07613
6	pascouv	Couverture des dépenses difficiles	0,21093	17,4	24	<i>pastoil</i>	0,05977
7	difchaus	Posséder 2 paires de chaussures	0,18495	7,6	25	<i>pasbain</i>	0,05913
8	difelec	Retards de paiement facture d'électricité	0,18495	7,6	26	<i>bruitt</i>	0,04893
9	difviand	Manger de la viande tous les 2 jours	0,17948	5,4	27	<i>difimp</i>	0,04219
10	voiture	Posséder une voiture	0,17738	7,5	28	<i>paseau</i>	0,04074
11	difrecep	Pouvoir recevoir parents, amis	0,17537	3,5	29	<i>puis</i>	-0,00284
12	dens	Densité du logement	0,17166	7,5	30	<i>effort</i>	-0,0278
13	internet	Avoir une connexion internet	0,14642	5,3			
14	difloy	Retards de paiement loyer	0,14621	3,9			
15	diftemp	Difficulté à garder le logement à bonne température	0,1394	5,9			
16	difrepas	Sauter 1 repas/2 semaines par manque d'argent	0,1384	2,9			
17	Ordinat.	Posséder un ordinateur	0,13061	4,7			
	<i>noepd</i>	Aucun placement financier	<i>Supprimé</i>				

Champ : ménages

Source : SRCV 2008 à 2011

Note : Les items retenus ici sont destinés à la construction d'un indicateur alternatif Insee dit « en test ». Le critère de sélection des items a été sur la base de leurs plus forts taux de corrélation avec le 1^e décile des revenus. L'item « noepd » n'est pas sélectionné car il correspond à « aucun placement financier » qui en temps de crise tend au contraire à baisser pour constituer une épargne de précaution (ce qui explique l'absence du n° 18). Les items suivants sont écartés à cause de la faiblesse de cette corrélation.

Lecture : L'item « Ne peut faire face à des dépenses inattendues » - dont la fréquence est de 30,8 % - affiche un coefficient de corrélation de 0,25013 avec le 1^e décile de niveau de vie.

Rappelons que la *Material deprivation* découlerait de la faiblesse des revenus selon les fondements théoriques de Townsend, son principal théoricien. Selon lui, en dehors d'un choix délibéré ou d'une incapacité physique, *ne pas pouvoir consommer* un bien ou un service désiré viendrait d'une insuffisance de ressources (§ 2.2 et 5.2). Conséquemment, on s'attend à ce que la MD soit étroitement corrélée avec celle-ci. Cette réflexion autorise alors la sélection d'indicateurs élémentaires de la MD en fonction de la « force » des liens qu'ils montrent avec les bas revenus. Pour tester ce lien, le 1^{er} décile de revenus par UC est introduit dans le calcul de corrélations. Plus sélectif que l'indicateur de pauvreté monétaire lui-même à cause notamment des problèmes liés au seuil, le choix du 1^e décile semble *a priori* plus pertinent.

Les alphas de Cronbach ainsi que les coefficients de corrélation de Pearson permettent d'isoler 12 items plus faiblement corrélés avec le 1^e décile de revenus par UC (Tableau 6.2). Les coefficients de corrélation indiquent même que 2 items affichent des corrélations négatives (les variables « puis » et « effort »). Ces derniers items sont donc écartés ainsi que ceux faiblement corrélés et l'indicateur primaire contra-cyclique « Aucun placement financier » (cf. *supra*) pour ne retenir que les 17 premiers items à partir desquels le nouvel indicateur va pouvoir être construit.

6.6 - Essai méthodologique, calcul d'un nouveau score de déprivation (17 items)

A ce stade, un nouvel indicateur est estimé afin de tenir compte des items qu'il serait souhaitable d'écartier, d'autres pertinents à intégrer et au final de tenter d'aboutir à un indicateur plus performant. Ce nouvel indicateur ne comporte qu'un seul item relatif au logement et plus particulièrement la densité des habitants par rapport au nombre de pièces (n° 12). Il répond ainsi à la critique de l'amélioration tendancielle de l'habitat au cours du temps et qui « fausserait » les comparaisons inter temporelles de MD. Quatre autres touchent au confort et aux biens du ménage effectifs (7, 10, 12, 13, 17), le reste est lié au budget du ménage et aux difficultés ou à l'impossibilité à faire face à diverses dépenses (1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 11, 14, 15, 16). Enfin, la fréquence des items s'étage de 2,9 % « Sauter au moins un repas dans la semaine » à 30,8 % « Ne peut faire face aux dépenses inattendues ».

Ces items élémentaires servent donc à calculer un score brut car les items n'ont subi aucune pondération en fonction de leur importance relative. Il est obtenu au niveau du ménage en additionnant les indicatrices de chaque item. Ensuite un seuil de privation matérielle est fixé à au moins 7 privations, ce qui permet de repérer environ 10,2 % des ménages. Un autre seuil aurait tout aussi bien pu être fixé puisque, rappelons-le, il n'y a pas de véritable rupture mais continuum. Plus précisément, on peut repérer une rupture entre ceux qui ne totalisent aucune privation (45,6 %) et le reste de la population (Tableau 6.3). Rappelons encore une fois que la fixation du seuil détermine arbitrairement la part des ménages déprivés. En ce sens, il ne peut s'interpréter pertinemment qu'en évolution ou en comparaison mais n'a pas de sens véritable en niveau.

Entre 2004 et 2012, 0,1 % des ménages cumule les 17 privations possibles mais plus de 45 % n'affichent aucun item de privation et plus des 3/4 des ménages indiquent au maximum 3 items de privation.

Tableau 6.3 - Distribution du score obtenu, 2012

pcdv17	Frequency	Percent
0	13713296	49.53
1	4113104	14.85
2	2251306	8.13
3	1811558	6.54
4	1306371	4.72
5	1169986	4.23
6	811962.4	2.93
7	685955.2	2.48
8	615024.5	2.22
9	389920.4	1.41
10	312917.2	1.13
11	220908.5	0.80
12	112790.4	0.41
13	96319.81	0.35
14	55716.73	0.20
15	17699.7	0.06
16	3740.89	0.01

Le croisement du nouvel indicateur et de celui actuellement utilisé par l'Insee est de 71,5 % ou de 90,3 % selon qu'on rapporte la part commune aux 2 indicateurs (9,2 %) sur le total de la MD actuelle ou sur l'indicateur en test (Tableau 6.4).

Tableau 6.4 - Indicateurs de privation Insee actuel et en essai méthodologique

		MD en essai méthodologique		
		0	1	Total
MD actuelle	0	86,1	1,0	87,1
	1	3,7	9,2	12,9
Total		89,8	10,2	100

Source : SRCV 2008 à 2011

Indicateurs de privation matérielle et distribution des revenus

Afin de vérifier le niveau de repérage des populations aux faibles revenus, le nouvel indicateur de privation, l'indicateur actuellement utilisé à l'Insee et l'indicateur de pauvreté subjective sont croisés avec les déciles des revenus par UC. Les calculs sont effectués sur l'enquête 2012 dont les revenus correspondent à l'année 2011.

Tableau 6.5 - Indicateurs de privation et déciles de revenus par UC

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Part
Nouveau	33,1	23,4	15,4	10,9	7,7	5,4	3,2	2,2	1,8	1,4	10,4
PCDV actuel	30,4	22,9	14,8	10,7	7,2	6,0	3,2	2,2	1,8	1,0	12,9
Subjectif	23,7	19,6	15,0	12,2	9,7	7,9	4,8	3,5	2,4	1,2	17,9

Champ : Ménages

Sources : SRCV 2012.

Il ressort de cet exercice que parmi les ménages matériellement privés, 56,5 % des ménages figurent dans les 2 premiers déciles pour le nouvel indicateur en test, 53,3 % avec l'indicateur Insee actuel, soit un gain de 3,2 points de pourcentage cette année là. L'indicateur de pauvreté subjective ne recueille plus que 43,3 % (Tableau 6.5). Le nouvel indicateur sélectionne donc davantage les ménages pauvres dans les deux premiers déciles, avec une part plus importante dans le 1^{er} décile, par rapport aux indicateurs de pauvreté subjective et de MD actuellement utilisé à l'Insee. S'il y a un progrès sensible, celui-ci n'est toutefois pas satisfaisant.

6.7 - Résultats généraux

Pour tenter d'aller plus loin dans la compréhension des évolutions de la MD, ce chapitre confronte les différents indicateurs de privation et de pauvreté calculés de 2004 à 2012. Ce premier survol permet d'établir un premier constat chiffré.

Privation matérielle

L'actuel indicateur utilisé par l'Insee montre des évolutions heurtées sur la période bien que sa tendance générale soit à la baisse entre 2004 et 2012 (Graphique 6.3). Il semble relativement proche des niveaux de la pauvreté monétaire même si, sur plusieurs années, ses évolutions sont contre-tendancielles avec celle-ci (2005, 2008, 2009, 2011, 2012). A l'observation, il semble que la légère remontée de cet indicateur en 2008, puis en 2010 puisse être due à la forte composante subjective de cet instrument et notamment du fait que son score intègre la variable de pauvreté subjective qui, elle, s'oriente fortement à la hausse à partir de 2008 puis fléchit modérément en 2011 et semble se stabiliser ensuite à ce niveau.

La MD de l'Insee mélange des items corrélés positivement avec des revenus faibles, d'autres avec des revenus plus élevés que la moyenne (une partie des items, cf. tableau 3) et certains avec des indicateurs de pauvreté subjective, ce qui contribue au dessin d'une courbe erratique et une tendance à la baisse de la MD Insee, une première fois de 2008 à 2009 et une seconde fois de 2010 à 2012. Pour autant, ces faiblesses n'expliquent pas à elles seules les aspects erratiques puisque le nouvel indicateur en test qui, malgré les corrections des critiques qui viennent d'être émises, est tout autant heurté et orienté à la baisse. A noter que la proximité de la MD Insee avec l'indicateur de pauvreté monétaire provient seulement d'un effet de sa construction initiale car le seuil a été fixé pour s'approcher du niveau de la pauvreté monétaire.

Pauvreté subjective

Il existe différentes façons d'approcher la pauvreté subjective⁴. Dans la première approche de Lollivier et Verger en 1997, ils renaient divers indicateurs notamment celui des difficultés à boucler son budget, puis ils réitèrent cette approche en 2005 (1997, p. 128 ; Lollivier et Verger, 2005, p. 248). Dans ce document, la variable correspondait aux deux premières modalités de la question « Perception par le ménage de sa situation financière » : 1 - « Vous ne pouvez pas y arriver sans faire de dettes » et 2 - « Considérer sa situation financière comme difficile ». On la retrouve aussi sous l'appellation courante « ne pas arriver à joindre les deux bouts » (). La simple lecture des items permet de la repérer dans la liste des 27 items entrant dans la composition de l'indicateur utilisé par l'Insee (voir § 6.2).

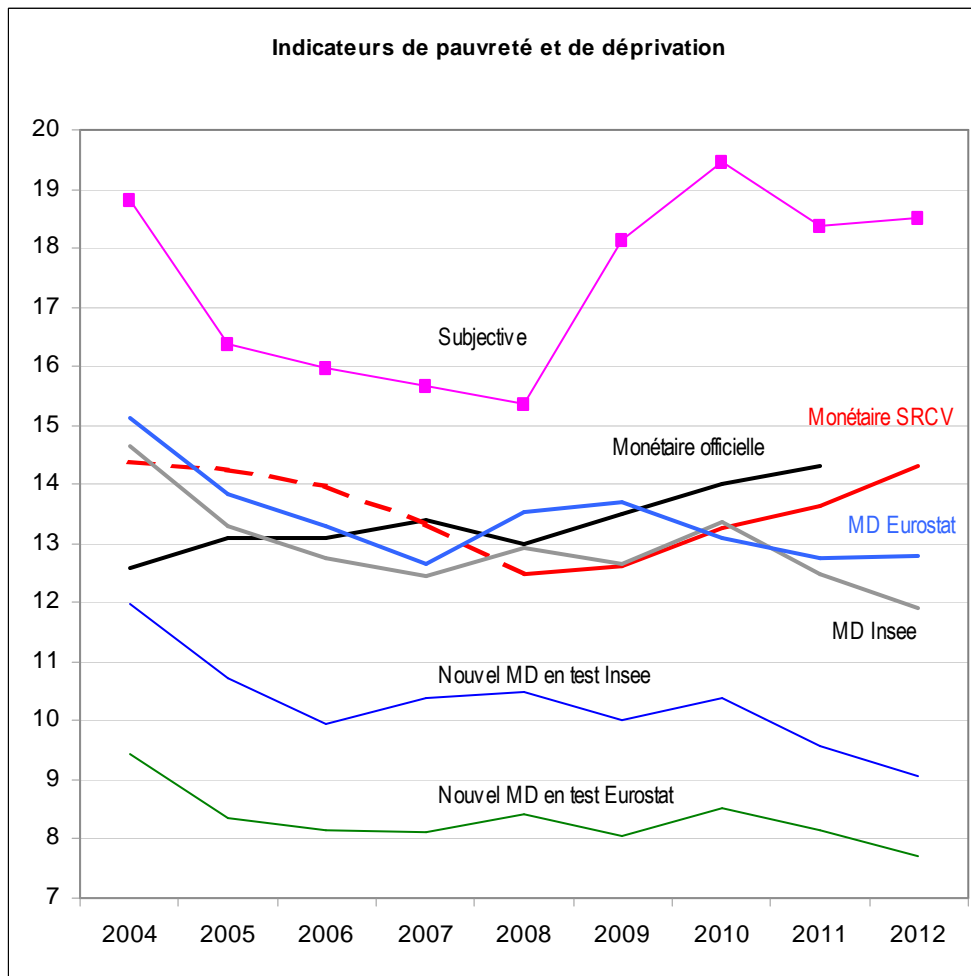
La pauvreté subjective se montre à la fois plus réactive et sa tendance est orientée dans le sens attendu. Elle réagit vivement à la conjoncture économique troublée de ces dernières années. Après avoir baissé de 2004 à 2008, elle progresse ensuite pour atteindre 15,4 % en 2008 jusqu'à son pic de 19,4 % en 2010 pour retomber d'un point en 2011. Pauvreté subjective et pauvreté monétaire effectuent des mouvements globalement proches sur une partie de la période. Néanmoins, la pauvreté monétaire « officielle » augmente entre 2005 et 2007 alors qu'à l'inverse la pauvreté subjective baisse. En outre, entre 2010 et 2011 la pauvreté subjective fléchit, puis stagne quand la pauvreté monétaire continue de s'alourdir.

Par ailleurs, la pauvreté subjective n'est relativement proche de l'indicateur de privation matérielle qu'en période « ordinaire » (2004-2007), hors choc économique. La forte sensibilité à la conjoncture, aux chocs économiques de la « pauvreté subjective » en fait un indicateur pertinent de perception d'un choc par les ménages s'il est accompagné par des précautions d'interprétation dont l'une est sa sur-réaction, au moins par rapport à la pauvreté monétaire. Néanmoins, en première analyse, il semble affublé du défaut d'adaptation au choc après une durée relativement courte puisqu'il s'observe une baisse de la pauvreté subjective après 2010 puis une stagnation entre 2011 et 2012 alors que le chômage et la pauvreté monétaire progressent.

Enfin la dénomination « pauvreté subjective » demande à être interrogée car elle sélectionne des ménages qui ont des difficultés à boucler les fins de mois mais qui ne sont pas tous dans le bas de la distribution des revenus (Tableau 6.5). Effectivement, 20 % des ménages repérés pauvres subjectivement se situent au-dessus du 5^e décile des revenus par UC. On peut constater que l'indicateur subjectif sélectionne moins les populations aux bas revenus que ceux de la MD de l'Insee.

⁴ Une autre méthode, par exemple, est relevée par Hagenaars et de Vos, (1988) For this definition survey questions are used to observe the income level that people consider to be "just sufficient" for their household. If their actual income level is less than the amount they consider to be "just sufficient" they are said to be poor. [...] This subjective poverty definition is based on the assumption that the expressions "sufficient" and "insufficient" are associated with the same welfare levels by everybody".

Graphique 6.3 - Privations matérielles, pauvretés monétaires et subjective des ménages (%)



Champ : ménages de France métropolitaine.

Source : SRCV 2004 à 2012.

Courbes en partant du haut :

- En rose, la pauvreté subjective (« difficile de joindre les deux bouts »).
- En noir la pauvreté monétaire « officielle » tirée d'ERFS, niveau individu (Revenus et patrimoine des ménages 2012, TEF 2013 et Insee-Première n° 1464).
- En rouge, partie de la courbe pointillée la pauvreté monétaire déclarative des ménages ; partie continue la pauvreté monétaire tirée des sources fiscales.
- En gris la privation matérielle indicateur Insee actuel.
- En bleu courbe épaisse, la privation matérielle actuelle d'Eurostat.
- En bleu courbe fine, la privation matérielle Insee en essai méthodologique.
- En vert, la privation matérielle en test d'Eurostat.

La pauvreté subjective correspond aux deux premières modalités de la question « Perception par le ménage de sa situation financière » : 1 - « Vous ne pouvez pas y arriver sans faire de dettes », 2 - « Considérer sa situation financière comme difficile ».

Examen du nouvel indicateur de privation matérielle

Comme nous venons de le vérifier, le nouvel indicateur de MD sélectionne davantage de ménages aux bas revenus (par UC) que ne le fait la MD actuellement utilisée à l'Insee. Mais est-ce suffisant pour que ces indicateurs rendent compte des chocs économiques comme peut le faire la pauvreté monétaire ? En premier lieu, le nouvel indicateur de privation matérielle baisse nettement sur toute la période avec un rebond ponctuel entre 2006 et 2008 puis entre 2009 et 2010. La crise historique de 2008 n'est toujours pas perceptible à travers cet instrument car la baisse entre 2010 et 2012 est forte avec un écart de 3 points entre 2004 et 2012 en passant d'environ 12 % à 9 %.

La privation mesurée par ce nouveau score, dont les items ont été sélectionnés plus rigoureusement et qui sélectionne davantage de pauvres (Tableau 6.6), aboutit, contre toute attente, à mettre au jour une baisse de la privation matérielle sur la période d'intérêt. Il faut souligner que les profils des courbes sont relativement proches avec celle de l'indicateur actuel de l'Insee, même si les populations repérées sont en partie différentes (Tableau 9.1).

Il est surtout frappant que pauvreté monétaire et privation matérielle opèrent une disjonction nette après 2010, la première augmentant nettement quand la seconde fléchit tout aussi nettement (graphique 6.3). Le constat est donc clair, même si les causes de la disjonction entre ces deux pauvretés ne le sont pas. Par ailleurs, en moyenne les variations de la moyenne du nombre de privations sont relativement stables sur toute la période 10,6 privations (Tableau 6.6).

Tableau 6.6 - Score moyen de la MD

	Score des non MD	Score moyen des MD	Effectifs MD
2004	2,3	10,6	1 394
2005	2,2	10,6	1 270
2006	2,2	10,4	1 233
2007	2,2	10,5	1 165
2008	2,2	10,4	1 266
2009	2,2	10,6	1 254
2010	2,1	10,6	1 266
2011	2,1	10,6	1 333
2012	2,1	10,6	1 322

Source SRCV

Champ : ménages

A partir des indicateurs de privation de l'Insee ou d'Eurostat, la privation matérielle en France, en dehors de 2010, aurait baissé. Malgré une procédure plus sélective des items, les indicateurs de MD en essai méthodologique ne sont pas plus satisfaisants que les anciens qu'ils viennent de l'Insee, ou d'Eurostat.

7 - Examen des causes possibles de la baisse de l'indicateur de MD en 2011 et 2012

On pourrait penser qu'au final la nature de l'indicateur de privation matérielle n'est pas conjoncturelle, ce qui poserait alors deux questions. Pourquoi l'Insee le calcule-t-il chaque année si ce n'est pas pour en connaître sa nouvelle valeur donc ses évolutions fonction des modifications sociales ? Si cet indicateur, dit aussi de « pauvreté en conditions de vie », ne sert pas à mesurer les évolutions temporelles de la pauvreté dans une période où pourtant la crise économique sévit, le chômage s'alourdit, la pauvreté monétaire progresse, à quoi sert-il, que signifie-t-il ? Si par la nature de certains de ses items élémentaires, notamment les biens d'équipement, la MD conserve une certaine inertie ou est moins sujette à des variations brusques, on s'attend néanmoins à des variations au bout de quelques années de crise. Il se pourrait que l'indicateur de privation matérielle réagisse sur le mode de la pauvreté ancrée dans le temps (Annexe), c'est-à-dire d'une pauvreté qui fixée une année donnée baisse ensuite quasi mécaniquement sous l'effet de la croissance (Lambert, 2008). Le problème est que ce mécanisme joue ainsi en période économique habituelle mais pas en cas du choc remarquable initié en 2008. De plus, l'Onpes considère que la pauvreté ancrée dans le temps n'est pas un indicateur pertinent de pauvreté car ce dernier demande à être calculé en relatif et non pas fixé une année donnée à cause d'une tendance à la baisse des taux de pauvres à partir de l'année d'ancrage et en avançant dans le temps. A l'inverse, si l'indicateur remonte antérieurement à son point de référence temporel on parviendrait à ce que la totalité de la population soit déprivée.

7.1 - Par l'inertie des items logement ?

Comme il a été noté plus haut, il y a une forte inertie de l'indicateur actuel de la MD de l'Insee due, notamment mais pas uniquement, aux nombreux items concernant l'habitat qui le composent. La tendance de long terme à l'amélioration des conditions de résidence des ménages y contribue et si les dégradations de l'habitat sont toujours possibles, elles demeurent peu probables. Rappelons à nouveau que les sans abri ne sont pas enquêtés (voir le paragraphe 5.5). Par ailleurs, même les habitations à loyer modéré disposent des normes standards de confort moderne et on peut douter des qualités discriminantes des items liés au confort de l'habitat pour repérer les populations pauvres. Ces items « logement » pourraient alors infléchir à la baisse la MD au fil du temps et de l'amélioration de l'habitat. Cependant, la progression des normes de confort se diffuse lentement et l'effet attendu de l'inertie de ces items serait plutôt à une stabilisation de la MD sur une période de 8 ans comme ici observée. En outre, le nouveau score en test ne possède qu'un seul item, lié au « taux » d'occupation du logement (densité d'occupation), donc davantage un indicateur objectif d'occupation du logement que le confort attaché aux caractéristiques du logement lui-même. Malgré cette inertie, la MD baisse toujours et notamment l'indicateur en test méthodologique qui ne contient plus qu'un seul item logement. Il faut donc chercher ailleurs l'explication de la baisse.

7.2 - Bivalence des items

L'un des problèmes des indicateurs de privation vient de leur nature ambivalente. Ils contiennent à la fois une dimension subjective et une dimension objective. En effet, les indicateurs élémentaires de MD ne sont pas corrélés uniquement avec la pauvreté monétaire mais ils le sont surtout avec la pauvreté subjective. Les évolutions de ces deux derniers indicateurs pouvant être contradictoires, le jeu des préférences adaptatives, l'adaptation progressive aux chocs (au cours du temps, le choc initial subit par les personnes devient nouvelle normalité) font que la MD est difficilement interprétable. En outre, la subjectivité de l'indicateur fait qu'il s'écarte aussi de ses appuis théoriques historiques. Il faut rappeler que Townsend dans sa définition de la MD stipulait : « *La pauvreté peut être définie objectivement et appliquée successivement seulement en termes du concept de privation relative (...). Le terme est compris objectivement plutôt que subjectivement. » (Townsend, 1979, p. 31 ; Cf. § 2.1, souligné par moi). La justification théorique est qu'« être pauvre dépend de comment on vit, pas de comment on se sent » (Ringen, 1987, p. 145).*

Tableau 7.1 - Corrélations des items avec les pauvretés monétaire et subjective

A - Indicateur MD Insee actuel

N°	Items	Var.	Pauvr. subject.	Pauvr. monét.	% de la population concernée
6	Le ménage y arrive difficilement ou pas sans faire de dettes	diff	1,00	0,24	17,9
3	Avoir des revenus insuffisants pour équilibrer le budget du ménage	pasouv	0,54	0,23	18,4
12	Pas de moyens financiers pour remplacer des meubles	difmeub	0,49	0,27	30,7
11	Pas de moyens financiers pour se payer une semaine de vacances	difvac	0,46	0,28	30,5
13	Pas de moyens financiers pour se payer des vêtements neufs	difvet	0,44	0,25	13,3
16	Pas de moyens financiers pour offrir des cadeaux	difcad	0,38	0,24	9,8
2	Avoir été en découvert bancaire au cours des 12 derniers mois	decouv	0,38	0,11	11,6
15	Pas de moyens financiers pour recevoir des parents ou amis, 12 der. m.	difrecep	0,37	0,20	10,7
14	Pas de moyens financiers pour acheter de la viande 1 fois/2jours	difviand	0,35	0,20	8,1
7	Impossibilité de payer à temps des factures d'électricité, gaz (12 derniers mois)	difelec	0,35	0,18	5,9
17	Ne pas posséder deux paires de chaussures	difchaus	0,35	0,20	8,0
8	Impossibilité de payer à temps des loyers (12 derniers mois)	difloy	0,30	0,15	4,5
10	Impossibilité de maintenir le logement à la bonne température	diftemp	0,28	0,15	6,3
5	Aucun placement financier	noepd	0,27	0,22	14,1
18	Ne pas faire de repas par manque d'argent	difrepas	0,26	0,15	3,2
9	Impossibilité de payer à temps les impôts (12 derniers mois)	difimp	0,21	0,04	2,5
25	Difficulté à chauffer	difchauff	0,18	0,09	25,4
4	Puiser dans ses économies pour équilibrer le budget	puis	0,14	0,00	33,8
24	Logement trop petit	petitt	0,14	0,09	11,2
26	Logement trop humide	humid	0,13	0,11	11,8
19	Logement surpeuplé	dens	0,12	0,18	8,9
27	Logement bruyant	bruitt	0,10	0,05	18,9
3	Remboursements supérieur à 33% des revenus	effort	0,07	0,04	8,7
22	Pas d'eau chaude	paschaud	0,03	0,07	5,5
20	Pas de salle de bains	pasbain	0,02	0,06	0,9
21	Pas de toilettes	pastoil	0,02	0,06	1,0
22	Pas d'eau chaude	paseau	0,02	0,04	0,6

Source : SRCV empilées 2008 à 2011.

Les corrélations avec l'indicateur de pauvreté subjective ou avec la pauvreté monétaire ont toutes des probabilités <.0001 sauf n°4. - Puiser dans ses économies avec la variable de pauvreté monétaire (0,40).

Pour montrer sa nature subjective, il suffit d'estimer les corrélations des indicateurs élémentaires avec la pauvreté subjective, puis avec la pauvreté monétaire. Si tous les indicateurs ne sont pas tous liés avec la même force avec la pauvreté subjective, la grande majorité des items affiche des coefficients de corrélation qui non seulement sont loin d'être négligeables mais sont plus élevés que ceux liés à la pauvreté monétaire (Tableau 7.1). Les coefficients de corrélation les plus élevés s'étagent de 0,54 à 0,35 pour les 10 premiers items. Par ailleurs, le coefficient de corrélation avec la pauvreté monétaire le plus élevé parmi les items élémentaires (0,23) correspond à celui du 14^e rang de la pauvreté subjective... Ce test révèle que l'indicateur de privation est donc nettement orienté

vers la pauvreté subjective plutôt que vers la pauvreté monétaire. Pour autant, il ne constitue pas un indicateur de pauvreté subjective à part entière car les deux dimensions agissent de concert.

Ce problème ne semble pas soluble techniquement. Si par exemple, on ne retenait que les indicateurs élémentaires dont les coefficients de corrélation avec la pauvreté monétaire étaient plus élevés que ceux de la pauvreté subjective, afin d'obtenir un indicateur davantage lié à une certaine objectivité, il ne resterait alors qu'un seul item (la densité du logement, item calculé et non déclaratif)... Ces résultats expliquent que les évolutions temporelles de la MD (les premiers sous-échantillons) ont un air de cousinage avec la pauvreté subjective (Graphiques 7.2 et 7.3).

B - Coefficients de corrélation avec les items de la MD en essai méthodologique

		Subjective	Pauvreté monétaire
pasouv	Couverture des dépenses difficiles	0,536	0,238
Inattendu	Ne peut faire face aux dépenses inattendues	0,512	0,290
difmeub	Remplacer des meubles	0,491	0,276
difvac	Se payer 1 semaine vacances/an	0,461	0,286
difvet	Pouvoir acheter vêtements chauds	0,435	0,251
difcad	Offrir des cadeaux 1 fois par an	0,377	0,246
difrecep	Pouvoir recevoir parents, amis	0,374	0,203
difelec	Retards de paiement facture d'électricité	0,348	0,191
difviand	Manger de la viande tous les 2 jours	0,346	0,200
difchaus	Posséder 2 paires de chaussures	0,345	0,202
difloy	Retards de paiement loyer	0,294	0,154
diftemp	Difficulté à garder le logement à bonne température	0,279	0,156
difrepas	Sauter 1 repas/2 semaines par manque d'argent	0,253	0,148
internet	Avoir une connexion internet	0,237	0,163
ordinateur	Posséder un ordinateur	0,212	0,146
voiture	Posséder une voiture	0,200	0,187
dens	Densité du logement	0,133	0,178

Source : SRCV empilées 2008 à 2011.

Les corrélations avec l'indicateur de pauvreté subjective ou avec le 1^e décile de revenus ont toutes des probabilités <.0001.

Il y a donc bien un problème d'identité de l'indicateur de privation matérielle qui ne parvient pas à repérer une privation matérielle objective mais davantage une pauvreté subjective. Ce constat empirique contribue à saper les assises théoriques de la déprivation matérielle. Enfin, on remarquera que malgré ces divers problèmes dans les 3 premiers déciles des niveaux de vie, 68 % des ménages sont aussi privés matériellement (MD Insee), donc 32 % se situent dans les déciles supérieurs, notamment à cause de la corrélation de la pauvreté subjective et de la pauvreté monétaire (Tableau 7.2). Donc, la MD n'est pas complètement déconnectée de la pauvreté monétaire mais un autre phénomène de subjectivité vient perturber l'indicateur. C'est aussi visible à partir des résultats puisque pauvreté subjective et privation matérielle faiblissent de concert de 2011 à 2012 quand la pauvreté monétaire (SRCV et officielle) progresse dans la même période.

8 - Conclusion provisoire

La crise exceptionnelle ouverte en 2008 a mis en évidence la disjonction entre les indicateurs de pauvreté monétaire et ceux en conditions de vie. Un travail de recherche sur ce sujet a été entamé début 2013 et a abouti à ce premier document méthodologique. Ce document met à jour plusieurs problèmes. Les critiques saillantes de cet indicateur concernent d'abord la base théorique fragile, puis la nature subjective de l'indicateur de privation.

Premièrement, d'un point de vue théorique :

- La latence de la « pauvreté en conditions de vie » n'est pas démontrée par les items élémentaires constituant l'indicateur de pauvreté matérielle, car leurs tendances temporelles sont contradictoires : augmentation, stagnation ou plus souvent baisses. Cette diversité de tendances suggère des phénomènes distincts et non pas l'approche d'une variable latente unique.
- Absence et impossibilité de consensus sur le choix des items ; Il en découle que le choix des items demeure arbitraire ;
- La privation matérielle est davantage une norme matérielle de consommation standard qu'un indicateur de pauvreté qui varierait avec les chocs économiques et sociaux ;
- L'indicateur ne peut s'exonérer du biais des préférences adaptatives ;
- La déprivation matérielle repère des riches « privés matériellement » alors que les plus pauvres sont exclus des interrogations (notamment les sans-abri, les personnes en roulotte, etc.) comme pour toute enquête s'intéressant aux « ménages ordinaires ». Cependant, c'est d'autant plus gênant pour les enquêtes dédiées au repérage des populations pauvres ;
- La *material deprivation* obtenue par voie déclarative possède une nature subjective.

Deuxièmement, d'un point de vue pratique les items élémentaires répondent à une logique qui parfois leur est propre. Ainsi par exemple, l'indicateur d'Eurostat actuellement en test utilise la possession d'un ordinateur et sa connexion à internet. Ceux-ci sont devenus des biens et services de nécessité dont la privation s'amenuise fortement même au cours des années de crise 2008-2012. De même, le fait que le nombre de ménages déclarant n'avoir aucun placement financier se réduit en temps de crise peut s'expliquer par des phénomènes d'épargne de précaution dans ce type de périodes. Nombre d'items montrent une inertie certaine (items du logement, possession de 2 paires de chaussures, pouvoir remplacer des meubles, etc.) qui handicapent les qualités de variabilité de l'indicateur.

Troisièmement, empiriquement les indicateurs élémentaires de pauvreté en conditions de vie sont d'avantage corrélés avec la pauvreté subjective qu'avec la pauvreté monétaire (7.4). La presque totalité des items de privation sont davantage corrélés à la pauvreté subjective qu'à la pauvreté monétaire. Conséquemment, l'indicateur de MD adopte davantage les comportements de l'indicateur de pauvreté subjective : il joue à la hausse en début de choc, puis baisse après l'absorption du choc et paraît demeurer sur un palier en fin de période d'observation. En ajoutant les évolutions disparates et singulières de certains items, cela a pour solde un indicateur de « pauvreté en conditions de vie » dont le niveau baisse au cours de la crise économique historique survenue en 2008 (échantillon complet) quand au contraire ce même indicateur augmente jusqu'en 2011 pour retomber ensuite (premiers sous-échantillons). Il semble donc que ces indicateurs subjectifs possèdent une logique propre et un fonctionnement spécifique, de sur-réaction initiale puis d'adaptation au choc se traduisant par une baisse puis une stagnation. Ce qui rend difficile l'interprétation de leurs évolutions inter-temporelles. Cela pourrait expliquer l'inflexion à la baisse de la *material deprivation* (MD) intervenue contre toute attente en 2012 quand simultanément la pauvreté monétaire continuait à progresser. Là encore, la nature subjective de l'indicateur déroge à un point fondateur de la théorie de la *material deprivation* puisque celle-ci ne devrait « se comprendre qu'en termes objectifs » (Townsend, 1979).

Quatrièmement, les comparaisons entre pays de l'Union ne sont pas systématiquement pertinentes à cause de l'absence de consensus sur les items élémentaires due aux niveaux de consommation et d'abondance très dispersés, de spécificités nationales de la privation qui amènent à ce qui est perçu comme une privation chez l'un, ne le soit pas chez l'autre. Les pays les plus pauvres déclarent davantage d'items élémentaires de déprivation que les pays les plus riches où la conception de la pauvreté se rapproche de celle du Quart-Monde.

Pour autant, compte tenu du fait - mis en évidence par ce travail - que la déprivation comporte de facto une forte dimension subjective, on pourrait s'attendre à cet indicateur ait progressé sur la période 2008-2012, à l'instar de ce que l'on observe sur la pauvreté subjective. Or, son niveau baisse. Ceci signale que un ou plusieurs autres phénomènes agissent simultanément. De sorte que ce premier travail demandera à être prolongé et approfondi.

Bibliographie

- Accardo J., de Saint Pol T., 2009, Qu'est-ce qu'être pauvre aujourd'hui en Europe ? L'analyse du consensus sur les privations, *Économie et Statistique*, n° 421, p. 3-27.
- Accardo J., Chevalier P., 2005, « Les indicateurs synthétiques » in Daniel Verger « Bas revenus, consommation restreinte ou faible bien-être : les approches statistiques de la pauvreté à l'épreuve des comparaisons internationales », *Économie et statistique*, n° 383-384-385, p. 33-35.
- Aron R., 1987 [1969], Les Désillusions du progrès. Essai sur la dialectique de la modernité, Paris, Presse Pocket, 429 p., (Agora).
- Benamouzig D., 1995, *L'exclusion. Naissance et diffusion d'une catégorie d'action publique*, document de travail.
- Benamouzig D., 1998, « Des mots pour le dire : exclusion et précarité, catégories d'action publique », in Lebas Jacques, Chauvin Michel, *Précarité et santé*, Paris : Flammarion, 23-32.
- Bey M., 1999, Recherches sur la pauvreté : état des lieux. Contribution à la définition d'une problématique, *Tiers-Monde*, tome 40 n° 160, pp. 871-895. doi : 10.3406/tiers.1999.5349
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/tiers_1293-8882_1999_num_40_160_5349
- Bertin A., 2008, L'approche par les capacités d'Amartya Sen, Une voie nouvelle pour le socialisme libéral, Cahiers du GREThA n° 2008-09.
- Borkowski J.-L., 1993, La pauvreté dans une approche multidimensionnelle des inégalités, *Cahiers lillois d'économie et de sociologie*, n° 21.
- Bourdeau V. et al., 2010, « Pour en finir avec les riches (et les pauvres) », *Mouvements*, 4 n° 64, p. 7-11. DOI : 10.3917/mouv.064.0007
- Bourdieu P., 1984, *Questions de sociologie*, Éditions de Minuit, 1984. Ed. 1992 pp.143-154.
- Bourguignon F., 2012, *La mondialisation de l'inégalité*, La République des idées/Seuil, 106 p.
- Bourguignon F., 2008, « Du revenu aux dotations : le renouvellement des conceptions de la pauvreté », *Regards croisés sur l'économie*, 2008/2 n° 4, p. 34-42. DOI : 10.3917/rce.004.0034
- Burricand C., Lorgnet J.-P., 2014, L'attrition dans l'enquête SRCV : déterminants et effets sur la mesure des variables monétaires, *Économie et statistiques*, n° 469-470, p. 19-35.
- Castel R., 1995, *Les métamorphoses de la question sociale, une chronique du salariat*, Paris : Fayard.
- Cnis, 2007, Rapport du groupe de travail « Niveaux de vie et inégalités sociales », 117 p.
http://www.cnis.fr/files/content/sites/Cnis/files/Fichiers/publications/rapports/2007/RAP_2007_103_niveaux_de_vie_inegalites_sociales.PDF
- Cohen V., 2003, « La vulnérabilité relationnelle », *Socio-anthropologie*, N°1 | 1997, mis en ligne le 15 janvier 2003, Consulté le 19 février 2013. URL : <http://socio-anthropologie.revues.org/index74.html>
- Concialdi P., 2000, « Mesure des inégalités et politiques sociales : des interactions complexes », in DREES, 2000, *Définir les inégalités. Des principes de justice à leur représentation sociale*, Collection Mire, p. 138-143.
- Darras, 1966, *Le partage des bénéfiques. Expansion et inégalités en France*, Paris : éditions de Minuit, coll. Le sens commun, 444 p.

David E., Dujin A., Olm C., Simon M.-O., 2006, les actifs en situation de pauvreté : quelles expériences de la pauvreté ?, *Cahier de Recherche*, N° 227, Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie, 112 p.

Defeyt Ph., 2004, « Le social et l'environnement : des indicateurs alternatifs au PIB », disponible sur www.iddweb.be.

Desrosières A., 2000, L'usage des statistiques dans l'étude des inégalités sociales, in *Définir les inégalités. Mesurer les inégalités. Réduire les inégalités*. Christine Daniel., Christine Le Clainche (ed). DREES. Collection Mire, p. 111-119.

Dickes P., 1989, Pauvreté subjective et bien-être subjectif : validité du construct, *Cahiers économiques de Nancy*, 22, 21-57.

Dickes P., 1992, Pauvreté en termes de conditions d'existence. Recherche menée pour le compte de la Mire, Université de Nancy II, Adeps, 218 p.

Dickes P., 1994, Ressources financières, Bien-être subjectif et conditions d'existence, in *Trajectoires sociales et inégalités. Recherche sur les conditions de vie* coordonné par Françoise Bouchayer, p.179-198.

Durkheim, *Les règles de la méthode sociologique*, première édition 1885, Paris, PUF, 20e éd. 1981.

Les documents de travail du Sénat, 2008, La mesure de la pauvreté et de l'exclusion sociale : quels indicateurs ?, série : *Études économiques*, n° EE1, <http://www.senat.fr/eco/ec01/ec011.pdf>

Fahey T., 2010, Poverty and the Two Concepts of Relative Deprivation, *Working Paper Series* 2010, UCD School of Applied Social Science.

Fassin D., 1996, Exclusion, underclass, marginalidad. Figures contemporaines de la pauvreté urbaine en France, aux États-Unis et en Amérique latine, *Revue française de sociologie*, 37-1. pp. 37-75.

Fleurbaey M., Herpin N., Martinez M., Verger D., 1998, Mesurer la pauvreté ?, *Économie et statistique*, n° 308-310, pp. 23-33.

Guio, A.-C., Gordon D. and Marlier E., 2012, "Measuring material deprivation in the EU: Indicators for the whole population and child-specific indicators", *Eurostat Methodologies and working papers*, Luxembourg: Office for Official Publications of the European Communities (OPOCE). doi:10.2785/33598.

Hagenaars A. and de Vos K., 1988, The Definition and Measurement of Poverty, *The Journal of Human Resources*, Vol. 23, No. 2, pp. 211-221, Stable URL: <http://www.jstor.org/stable/145776> Accessed: 18/03/2013 11:04.

Halleröd B., 1995, The truly poors : direct and indirect consensual measurement of poverty in Sweden, *Journal of European social policy*, 5(2), p.11-129.

Houdré C., Ponceau J., Zergat Bonnin M., 2013, Les niveaux de vie en 2011, *Insee Première*, n° 1464, Insee, 4 p.

Hourriez et Legris, 1997, L'approche monétaire de la pauvreté : méthodologie et résultats, *Économie et Statistique*, numéro spécial Mesurer la pauvreté aujourd'hui, n° 308-309-310, pp. 35-63.

Insee, 2012, *Les revenus et les patrimoines des ménages*, Paris, Coll. Insee Références.

Lambert A., 2008, « Quelle mesure officielle pour la pauvreté ? », *Regards croisés sur l'économie*, numéro spécial Pour en finir avec la pauvreté. Mesures, mécanismes, politiques, Vol. 2, n° 4, p. 30-33. DOI : 10.3917/rce.004.0030, <http://www.cairn.info/revue-regards-croises-sur-l-economie-2008-2-page-30.htm>

- Lollivier S. et Verger D., 1997, « Pauvreté d'existence, monétaire ou subjective sont distinctes », *Économie et Statistique*, numéro spécial Mesurer la pauvreté aujourd'hui, n° 308-309-310, pp. 113-141.
- Lollivier S., 2008, « La pauvreté : définitions et mesures », *Regards croisés sur l'économie*, Vol. 2, n° 4, p. 21-29. DOI : 10.3917/rce.004.0021
- Lorraine Data, 2009, *Le grand truquage. Comment le gouvernement manipule les statistiques*, Paris : Éditions La Découverte, 180 p.
- Mack J. et Lansley S., 1985, *Poor Britain*, London, Allen and Unwin.
- Marpsat M., 2007, Explorer les frontières. Recherches sur des catégories « en marge », Document de synthèse présenté en vue d'une habilitation à diriger les recherches en sociologie soutenue le 7 mai 2007 auprès de l'Université Paris 8, 274 p.
- Maurin L., 2008, « Des pauvres aux riches, la question des inégalités », *Regards croisés sur l'économie* 2/2008 (n° 4), p. 46-50.
URL : www.cairn.info/revue-regards-croises-sur-l-economie-2008-2-page-46.htm.
DOI : [10.3917/rce.004.0046](https://doi.org/10.3917/rce.004.0046).
- Messu M., 2010, « Les nouveaux droits sociaux, une protection contre l'incertitude », *SociologieS* [En ligne], Grands résumés, La Montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu, mis en ligne le 20 décembre 2010, consulté le 01 février 2012. URL : <http://sociologies.revues.org/3282>
- Messu Michel, 2003, *La pauvreté cachée. Une analyse bachelardienne du concept de pauvreté*, Paris : éditions de l'Aube.
- Nolan B. and Whelan C.T., 1996, *Resources, Deprivation and the Measurement of Poverty*, Oxford : Clarendon Press.
- Pan Ké Shon J.-L., et Duthé G., 2013, « Trente ans de solitude... et de dépression », *Revue française de sociologie*, 54-2, 2013, pp. 225-362.
- Paugam S., 2013, Les cycles de la solidarité envers les pauvres in *L'avenir de la solidarité* Robert Castel et Nicolas Duvoux dir., Presses universitaires de France et lavedesidees.fr, 103 p., Coll. La Vie des Idées.
- Paugam S., 2005a, *Les formes élémentaires de la pauvreté*, Presses universitaires de France, 276 p., Coll. Le Lien social.
- Paugam S., 2005b, Pauvreté in Dictionnaire de la pensée sociologique, Presses universitaires de France, Coll. Quadrige, Dicos poche, p. 539-544.
- Paugam S., 1996, Introduction. La constitution d'un paradigme in *L'exclusion, l'état des savoirs*, sous la direction de Serge Paugam, Éditions La Découverte, p.7-19.
- Pfefferkorn, 2000, Proposition de définition des inégalités sociales in *Définir les inégalités. Des principes de justice à leur représentation sociale*, Drees Collection Mire, p. 127-137.
- Piketty T., 2001, « Les Inégalités dans le long terme », In : Conseil d'analyse économique : Inégalités économiques, Paris : la Documentation française, p. 137-204.
- Ponthieux S., 2012, La mise en commun des revenus dans les couples, Insee-première, n° 1409.
- Ponthieux S., 2013, Income pooling and equal sharing within the household What can we learn from the 2010 EU-SILC module?, Theme: Populations and social conditions, Collection: Methodologies & Working papers.
- Ponthieux S., 2009, La pauvreté des familles : comparaisons européennes, *Politiques sociales et familiales*, n° 98, p. 9-19.

- Rainwater L., 1969, « The Lower-Class Culture and Poverty-War Strategy », in *Understanding Poverty*, New-York, Basic books.
- Ringen S., 1988, Direct and indirect measures of poverty, *Journal of Social Policy*, 17, 351–366
- Schultheis F., 2000, « La construction des représentations collective des inégalités : une comparaison France-Allemagne », in DREES 2000, Mesurer les inégalités. De la construction des indicateurs aux débats sur les interprétations, Collection Mire, p. 7-18.
- Simmel G., 1908, Les pauvres. Trad. 1998, Paris : PUF, coll. Quadrige, introduction de S. Paugam et F. Schultheis.
- Stevenson, B. and Wolfers, J., 2008, Economic Growth and Subjective Well-being : Re-assessing the Easterlin Paradox, NBER Working Paper 14282. (Available at: <http://www.nber.org/papers/w14282>)
- Stiglitz J.E., 2012, *Le prix de l'inégalité*, éditions Les Liens qui Libèrent, Ed. originale Norton, New-York, 2012, 510 p.
- Thomas H., 2000, « Comment définir les 'pauvres' ? Ou de la pauvreté à l'exclusion... et retour », in DREES 2000, Mesurer les inégalités. De la construction des indicateurs aux débats sur les interprétations, Collection Mire, p. 41-52.
- Thomas H., 2008, "Vulnérabilité, fragilité, précarité, résilience, etc. ", Recueil Alexandries, Collections Esquisses, url de référence: <http://www.reseau-terra.eu/article697.html>
- Topalov C., 2013, « Trente ans de sociologie urbaine. Un point de vue français », Métropolitiques, 16 octobre 2013. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Trente-ans-de-sociologie-urbaine.html>.
- Touraine A., 1991, « Face à l'exclusion », *Esprit*, février, p. 7-13.
- Townsend P., 1954, « Measuring Poverty », *The British Journal of Sociology*, 5(2), 130-137.
- Townsend P., 1962. 'The Meaning of Poverty', *British Journal of Sociology*, 13(3), pp. 210-227.
- Townsend P., 1979, *Poverty in the United Kingdom. A Survey of Household Resources and Standards of Living*, Berkeley et Los Angeles : University of California Press.
- Townsend P., 1987. Deprivation, *Journal of Social Policy*, 16(2), pp. 125-146.
- Townsend P., 1993. 'The International Analysis of Poverty', London (England): Havester Wheatsheaf.
- Van Praag, B., A. Hagenars, and J. Van Weeren, 1982, Poverty in Europe, *Review of Income and Wealth*, 28(3): 245-259.
- Verger D., 2005, Bas revenus, consommation restreinte ou faible bien-être : les approches statistiques de la pauvreté à l'épreuve des comparaisons internationales, *Économie et statistique*, n° 383-384-385, p. 7-45.
- Villeneuve A., 1984, Construire un indicateur de précarité : les étapes d'une démarche empirique, *Économie et statistique*, numéro spécial Sociologie et statistique, n° 168, p. 93-105.
- Villeneuve A. et alii, 1991, *La mesure des inégalités sous son aspect multidimensionnel*, Document de travail de la DSDS, n° F 9105, Insee, 107 p.
- Whelan C. et Maître B., 2009, "The 'Europeanisation' of reference groups", *European Societies*, 11, 2: 283-309, DOI: 10.1080/14616690701846938.
- Wresinski J., 1987, Rapport « Grande pauvreté et précarité économique et sociale » présenté au nom du Conseil Économique et social (France) le 10 et 11 février 1987, JO 1987, n° 6, 28 février 1987.
- Yaouancq F., Lebrère A., Marpsat M., Régnier V. Legleye S., Quaglia M., 2013, L'hébergement des sans-domicile en 2012. Des modes d'hébergement différents selon les situations familiales, *Insee-Première*, n° 1455.

Sites contenant des informations sur les inégalités et la pauvreté

Eurostat :

http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/income_social_inclusion_living_conditions/data/database

Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (Onpes) : <http://www.onpes.gouv.fr/>

Observatoire des inégalités :

<http://www.inegalites.fr/spip.php?page=recherche&recherche=pauvret%E9>

Inégalités et discrimination, plate forme d'études sur les discriminations :

<http://www.discriminations.inegalites.fr/>

Insee :

http://www.insee.fr/fr/themes/theme.asp?theme=4&sous_theme=4&nivgeo=0&nivgeo=98&produit=OK

OCDE :

<http://www.oecd.org/fr/els/soc/croissanceetinegalitesdistributiondesrevenueetpauvretedanslespaysdelocde.htm>

The World Top Income Database : <http://g-mond.parisschoolofeconomics.eu/topincomes/>

Gapminder : <http://www.gapminder.org> (comparaisons internationales)

Inequalities : <http://inequalitiesblog.wordpress.com/>

Poline : The POLitics of INEqualities : <http://blogs.sciences-po.fr/recherche-inegalites/partenaires/>

Annexe - Taux détaillés des 27 items de l'indicateur de privations matérielles de l'Insee

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
CONTRAINTE BUDGETAIRE	14,0	13,4	13,6	13,6	12,7	14,1	15,1	14,6	13,7
Part du remboursement sur le revenu supérieure à un tiers	5,8	5,9	8,6	8,5	8,0	9,2	8,8	8,9	8,8
Découverts bancaires (très souvent)	12,1	11,2	10,9	12,4	9,8	12,1	12,4	12,2	11,0
Couverture difficile des dépenses	17,9	18,0	18,5	18,3	18,2	17,8	19,0	18,6	17,4
Aucune épargne	19,4	18,3	17,0	17,8	15,1	13,9	13,8	13,5	13,1
Recours aux économies	30,4	31,3	31,4	30,0	33,7	33,0	34,1	34,4	34,8
Niveau de vie subjectif « C'est difficile, il faut s'endetter pour y arriver »	18,8	16,4	16,0	15,7	15,4	18,2	19,5	18,4	18,5
RETARDS DE PAIEMENT. Impossibilité de payer à temps à plusieurs reprises, 12 der.	11,5	9,8	9,0	9,2	8,0	9,6	9,2	8,6	8,5
Factures électricité, gaz, téléphone, etc.	7,9	6,4	6,0	6,0	5,0	6,4	6,2	5,8	5,5
Loyer et charges	5,3	4,6	4,4	4,3	4,4	4,8	4,6	4,0	3,8
Versements d'impôts	4,0	3,1	3,0	3,0	1,8	2,7	2,6	2,8	2,9
RESTRICTIONS DE CONSOMMATION. Les moyens financiers ne permettent pas de	14,2	12,4	12,0	12,2	13,6	12,7	12,7	12,4	11,8
Maintenir le logement à bonne température	6,9	6,2	6,7	5,2	5,9	6,0	6,6	6,6	6,4
Payer une semaine de vacances une fois par an	34,8	32,6	32,3	31,4	32,4	31,6	29,7	28,4	28,4
Remplacer des meubles	35,9	34,1	32,6	32,1	33,3	33,0	28,9	27,8	26,2
Acheter des vêtements neufs	13,7	12,2	11,8	12,0	13,5	12,9	13,6	13,1	13,3
Manger de la viande tous les deux jours	7,9	7,4	6,7	7,0	8,4	7,9	8,1	7,9	7,5
Recevoir	11,3	10,9	10,0	9,2	10,8	10,3	10,9	10,9	10,1
Offrir des cadeaux	10,8	10,0	9,4	8,9	9,9	9,8	10,3	9,3	9,3
Posséder 2 paires de chaussures	9,4	8,0	7,4	7,8	8,5	7,6	8,0	7,7	7,6
Absence de repas au moins une journée les 2 dernières semaines	2,9	2,6	2,9	2,9	2,9	3,1	3,5	3,2	3,3
DIFFICULTES DE LOGEMENT	10,1	8,9	8,2	8,8	8,2	7,3	7,4	6,8	6,9
Surpeuplement important ou modéré	9,9	9,0	8,2	9,7	8,8	8,2	8,4	7,6	7,4
Absence de salle de bain à l'intérieur du logement	1,5	1,3	1,2	1,2	1,1	0,9	0,9	0,8	0,7
Absence de toilettes à l'intérieur du logement	1,6	1,4	1,3	1,2	1,2	1,0	0,9	0,8	0,7
Absence d'eau chaude	1,0	0,9	0,8	0,8	0,7	0,6	0,5	0,5	0,5
Absence de système de chauffage central ou électrique	7,2	7,1	6,4	6,1	5,9	5,7	5,3	4,9	4,9
Logement trop petit	15,6	14,0	13,0	13,5	12,1	11,0	11,2	10,4	10,6
Logement difficile à chauffer	24,3	25,1	27,6	22,3	26,1	23,8	26,6	25,2	24,1
Logement humide	14,9	12,2	11,7	13,4	12,7	12,2	11,7	10,6	12,1
Logement bruyant	24,0	20,4	20,2	19,7	18,7	19,1	19,1	18,8	17,4
Ensemble	14,6	13,3	12,7	12,5	12,9	12,6	13,3	12,5	11,9